

ARZEW (ORAN)

**Arrestation
d'un faussaire de
documents officiels** P.7

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**Le chronotachygraphe
bientôt imposé aux bus
et aux poids lourds** P.3



MOSTAGANEM

UNE DESTINATION TOURISTIQUE AUX MULTIPLES ATOUTS

Mostaganem, ou « Murustaga » de son appellation d'origine, demeure un véritable joyau touristique, agricole et maritime. Bénéficiant d'une position stratégique sur un littoral de 120 km et d'une population de près de 845 000 habitants, la wilaya incarne une destination prometteuse, alliant tourisme, pêche et agriculture, avec une importante richesse halieutique. Lire page 6



PRÉSCOLAIRE ET PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE :

**LES INSCRIPTIONS FIXÉES
DU 13 AU 24 SEPTEMBRE** P.3

Algériens de l'étranger : un code QR pour contacter Sofiane Chaïb



Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger disposent désormais d'un nouveau moyen pour adresser directement leurs préoccupations au secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb. Il suffit de scanner un code QR pour accéder à ce service et transmettre ses demandes ou préoccupations aux services concernés. Mis en place depuis novembre 2025, ce dispositif numérique permet aux Algériens établis à l'étranger de communiquer avec le secrétaire d'État sans avoir à se déplacer. Il leur offre notamment la possibilité de faire

part de leurs préoccupations, de soumettre des propositions ou d'introduire des demandes liées à des documents et services administratifs. La plateforme est accessible depuis le site officiel du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Elle constitue ainsi un moyen direct et simplifié pour les membres de la communauté d'adresser leurs requêtes aux autorités compétentes. Les membres de la diaspora peuvent également exprimer leurs préoccupations et soumettre leurs demandes en scannant les codes QR mis à leur disposition sur les sites des consulats d'Algérie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher l'administration de la communauté nationale à l'étranger et à renforcer les canaux de communication avec ses membres. Selon le Consulat d'Algérie à Naples, cette mesure vise également à améliorer la qualité des services consulaires, à mieux répondre aux préoccupations des ressortissants algériens et à renforcer l'écoute des citoyens établis à l'étranger.

Le BNA lance un crédit pour le renouvellement des bus

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé la mise en place d'un financement destiné aux transporteurs exerçant dans le secteur du transport des voyageurs, afin de leur permettre de remplacer leurs anciens bus. Dans un communiqué, la BNA précise que cette offre s'inscrit dans

le cadre du programme national visant l'acquisition de 10 000 bus. Selon la même source, le financement est destiné aux transporteurs, personnes physiques ou morales, souhaitant acquérir un bus dans le cadre de ce programme, en vue de remplacer les véhicules dont la durée d'exploitation dépasse 25 ans. Pour bénéficier de cette offre, les transporteurs doivent notamment exercer une activité de transport, disposer des autorisations requises et présenter un dossier de financement accompagné des documents nécessaires. La BNA indique que le financement peut couvrir jusqu'à 90 % de la valeur du bus, avec un apport personnel d'au moins 10 %. La durée du financement peut atteindre 10 ans, avec un différé de remboursement allant jusqu'à 6 mois. Le taux d'intérêt annuel ou la marge bénéficiaire est fixé à 5,5 % hors taxes, avec un remboursement par échéances trimestrielles, précise la banque.

Boufedeche reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedeche, a reçu l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, à l'indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. La rencontre, tenue en présence du vice-président de l'APN, M. Monder Bouden, a été l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les deux peuples et pays et de rappeler la position algérienne constante en faveur de la cause palestinienne et son soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour le recouvrement de tous ses droits nationaux, à leur tête le droit d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, précise le communiqué. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour mettre fin aux violations et agressions, protéger les civils et assurer l'acheminement des aides humanitaires au peuple palestinien, ajoute la même source. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué l'importance des groupes d'amitié parlementaire dans le renforcement des liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples et l'intensification de la concertation entre les deux institutions législatives, ainsi que leur rôle dans l'échange d'expertises et d'expériences et le suivi des questions d'intérêt commun, au service du renforcement de la présence parlementaire de la cause palestinienne et des efforts visant à faire connaître et à défendre les droits du peuple palestinien dans les différents fora parlementaires internationaux, conclut le communiqué.



Un timbre commémoratif pour les 70 ans du Congrès de la Soummam

À l'occasion du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, Algérie Poste a émis un timbre-poste commémoratif dédié à cet événement majeur de l'histoire de la Révolution algérienne. Le nouveau timbre a été dévoilé mardi soir à Béjaïa, en marge du colloque international « La culture de la résistance entre histoire, mémoire et imaginaire ». La cérémonie de dévoilement a été présidée par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherif, accompagné du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad. Intervenant à cette occasion, la directrice centrale de la direction des timbres-poste et de la philatélie d'Algérie Poste, Sihem Bouazara, a indiqué que cette émission, réalisée sous la supervision du ministère de tutelle, intervient à l'initiative du HCA pour commémorer le 70e anniversaire du Congrès de la Soummam. Selon la responsable, ce timbre ne constitue pas uniquement un support destiné à rappeler un événement historique. Il porte également le souvenir d'une étape importante de la lutte de libération nationale et des sacrifices consentis par les Algériens, contribuant ainsi à préserver et à transmettre la mémoire nationale. Au total, 100.000 exemplaires seront mis en circulation, au prix de 50 DA l'unité. La prévente débutera le 20 août au niveau des principales recettes d'Algérie Poste et s'étalera sur une semaine, avant la commercialisation du timbre dans l'ensemble des bureaux de poste à travers les pays.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par la SARL Réflexion

Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général
Belkacem BELHAMIDECHE

Directeur de la publication
Charef SLAMANI

Directrice de l'administration
Samia MEHAL

Directeur Technique
Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redactionreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58
WhatsApp : 06 61 15 91 41
Email : redactionreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression
SIO - ORAN
Tél: 041 513 597

Diffusion
MPS-Oran
Tél: 0550 172 603

ANEP
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail :
agence.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.oargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

NOUVELLE MESURE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le chronotachygraphe bientôt imposé aux bus et aux poids lourds

Face à la recrudescence des accidents de la circulation, les pouvoirs publics renforcent leur dispositif de prévention et de contrôle. Après le durcissement des sanctions, le renouvellement du parc d'autobus et le renforcement des contrôles routiers, une nouvelle mesure se profile : l'installation de chronotachygraphes à bord des véhicules de transport de voyageurs et des poids lourds.



Par Amina L.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion consacrée à l'accélération des préparatifs liés à la mise en œuvre de ce dispositif. L'objectif est de permettre un meilleur contrôle de la vitesse et du temps de conduite des chauffeurs. Selon le communiqué du ministère, des instructions ont été données afin d'accélérer les procédures techniques et organisationnelles nécessaires à la concrétisation de cette mesure, prévue par l'article 85 de la loi n° 26-09

ALGER

Saisie de 1 210 comprimés psychotropes et 133 millions de centimes

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux individus présumés impliqués dans une affaire de détention, de stockage et de commercialisation illicite de substances psychotropes, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de Hammamet, relevant de la sûreté de la circonscription administrative

de Bab El Oued, sous la supervision du parquet territorialement compétent. L'affaire a été déclenchée à la suite de l'exploitation d'un renseignement faisant état de l'activité suspecte de deux individus, déjà connus des services de police, dans un quartier de Bab El Oued. Les investigations engagées ont permis leur interpellation et la saisie de 1 210 comprimés psychotropes de type « Cibutax », ainsi que 90 autres

comprimés de différentes catégories, portant le total à 1 210 comprimés. Les enquêteurs ont également récupéré 133 millions de centimes, considérés comme issus de l'activité présumée de trafic, en plus d'un véhicule qui aurait été utilisé pour le transport des substances. Une fois les procédures légales achevées, les deux mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent. **Nadine**

DÉFENSE NATIONALE :

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, dans la 6e Région militaire, selon le bilan opérationnel hebdomadaire de l'Armée nationale populaire (ANP), couvrant la période du 12 au 18 août 2026. Le terroriste, identifié par les initiales « R.B. » et connu sous le nom de guerre « Abou Omar », était en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions ainsi que

de divers autres effets. Dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme, cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont également été arrêtés lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. Sur un autre front, les détachements de l'ANP ont arrêté 49 narcotrafiquants et mis en échec plusieurs tentatives d'introduction de 4 quintaux et 4 kilogrammes de kif traité à travers les frontières avec le

PRÉSCOLAIRE ET PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE:

Les inscriptions fixées du 13 au 24 septembre

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture, du 13 au 24 septembre, des inscriptions en classes préparatoires et des inscriptions exceptionnelles en première année primaire au titre de l'année scolaire 2026-2027. Les demandes devront être introduites exclusivement via l'espace réservé aux parents sur la plateforme numérique du secteur de l'Éducation nationale. Pour les classes préparatoires, l'opération concerne les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Les parents pourront sélectionner entre une et cinq écoles primaires disposant de classes préparatoires. Pour les établissements privés, le choix portera sur un seul établissement. Concernant l'inscription exceptionnelle en première année primaire, elle est destinée aux enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021. Les parents devront sélectionner une seule école parmi celles disposant de places pédagogiques. Le ministère précise que les inscriptions exceptionnelles en première année primaire seront effectuées dans la limite des capacités d'accueil, avec un maximum de 34 élèves par groupe pédagogique. En cas d'absence de place disponible, l'enfant sera automatiquement inscrit en classe préparatoire dans l'une des écoles sélectionnées par ses parents. Les résultats seront accessibles à partir du 1er octobre via les comptes personnels des parents. Les listes des élèves admis seront également affichées dans les établissements scolaires concernés, publics et privés. Les enfants retenus devront rejoindre leur établissement à partir du 4 octobre. Le ministère précise que l'inscription d'un enfant admis en première année primaire sera annulée s'il ne rejoint pas son école dans un délai d'un mois suivant l'annonce des résultats. Il sera alors remplacé par le candidat suivant sur la liste. Le ministère rappelle enfin que toute inscription effectuée en dehors du système d'information officiel du secteur sera considérée comme nulle et non avenue. **Kamel**

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Un quatrième pic record enregistré cette année

La consommation d'électricité poursuit sa progression en Algérie. Un quatrième pic record a été enregistré cette année, atteignant 21.727 mégawatts (MW), a indiqué le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables. Ce nouveau record est intervenu à 14h30, au moment où plusieurs wilayas côtières connaissent une vague de chaleur exceptionnelle, accompagnée d'un fort taux d'humidité. Selon le ministère, la consommation a ainsi progressé de 77 MW par rapport au précédent pic, enregistré lundi à la même heure, avec 21.650 MW. Le niveau atteint mardi dépasse également de 349 MW le pic enregistré le 13 juillet dernier, qui s'était établi à 21.378 MW, et de 551 MW celui relevé le 12 juillet, à 21.176 MW. Cette nouvelle hausse confirme la tendance à l'augmentation continue de la demande en électricité au cours des dernières années. Le pic de consommation est passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, avant d'atteindre 19.543 MW en 2024, puis 20.628 MW en 2025. En 2026, le seuil des 21.000 MW a ainsi été franchi. En l'espace de quatre ans, la consommation de pointe a progressé de près de 5.000 MW, soit une hausse de plus de 30%. Le niveau enregistré mardi représente également une augmentation de 1.099 MW par rapport au pic de 2025. Pour le ministère, cette évolution s'explique notamment par le recours accru aux équipements fortement consommateurs d'électricité, en particulier les climatiseurs. Leur utilisation intensive par les ménages ainsi que par les établissements publics et privés s'accroît durant les périodes de forte chaleur, particulièrement sur la tranche horaire comprise entre 13h et 16h, correspondant aux heures de pointe. **Kamel**

Maroc. Les opérations menées durant la même période ont également permis la saisie de 43,5 kilogrammes de cocaïne et de 1 946 091 comprimés psychotropes, selon le même bilan. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les unités de l'ANP pour lutter contre les réseaux de trafic de stupéfiants et les différentes formes de criminalité organisée à travers le territoire national. **Ismain**

JOURNÉE DU MOUDJAHID :

Le président Tebboune appelle à préserver l'héritage de la Révolution

À l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, qui coïncide avec le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et du Congrès de la Soummam du 20 août 1956, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage aux martyrs et aux moudjahidine de la Révolution de Novembre, appelant les générations actuelles à rester fidèles à leur héritage.



Par Amina L.

Dans un message adressé mercredi au peuple algérien, le chef de l'État a rappelé la portée historique de ces deux dates majeures de la lutte pour l'indépendance. Il a notamment souligné la capacité de la génération de Novembre à faire preuve d'ingéniosité et à maintenir la dynamique révolutionnaire face aux tentatives de la puissance coloniale de maintenir l'Algérie sous domination. Revenant sur les offensives du Nord-Constantinois, conduites sous la direction du chahid Zighoud Youcef, le président Tebboune a mis en avant le courage et la détermination des combattants de la Révolution, ainsi que leur capacité à mobiliser la population autour du Front de libération nationale et de l'Armée de libération nationale. Pour le chef de l'État, les enseignements tirés de cette étape de la Révolution demeu-

rent d'actualité, notamment en matière d'unité, de solidarité et de cohésion nationale, qui ont constitué des facteurs déterminants dans la résistance du peuple algérien au colonialisme. Le président de la République a également rappelé l'importance du Congrès de la Soummam dans l'organisation et la structuration de la Révolution. Cette rencontre historique a permis de définir les bases de la conduite de la lutte sur les plans militaire, politique, logistique et organisationnel, tout en renforçant la représentation de la Révolution sur la scène internationale. Selon Abdelmadjid Tebboune, les deux événements du 20 août 1955 et du 20 août 1956 ont marqué deux étapes complémentaires de la lutte de libération. Le premier a illustré la confrontation directe avec les forces coloniales, tandis que le second a permis de donner à la Révolution une organi-

sation plus structurée et une stratégie couvrant plusieurs dimensions. Évoquant l'Algérie d'aujourd'hui, le président Tebboune a établi un lien entre les sacrifices consentis par les martyrs et les moudjahidine et les responsabilités de la génération actuelle. La préservation de la souveraineté nationale et la consolidation d'un État fort, fondé sur des institutions solides, constituent, selon lui, le prolongement de la mission des générations de la Révolution. Le chef de l'État a également insisté sur le rôle de la jeunesse dans la poursuite du développement du pays et sur la nécessité de préserver l'unité et la cohésion du peuple algérien. Il a, dans ce contexte, appelé la génération actuelle à poursuivre « la mission des pères et des grands-pères », à s'inspirer des sacrifices consentis durant la Révolution et à contribuer à la construction d'une Algérie forte, prospère et souveraine.

RENTREE UNIVERSITAIRE

Baddari multiplie les visites inopinées dans les cités

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, poursuit ses visites inopinées dans les résidences universitaires afin de s'enquérir directement des conditions d'accueil des étudiants à l'approche de la prochaine rentrée universitaire. À Alger, le ministre s'est rendu dans les cités universitaires de Beni Messous et de Dely Ibrahim, où d'importants travaux de réhabilitation sont actuellement menés. Ces opérations concernent notamment

la rénovation des chambres et des sanitaires, l'aménagement de petites cuisines à chaque étage, la réfection de l'étanchéité ainsi que la rénovation du réseau électrique. Les travaux portent également sur la réalisation d'un soubassement en carrelage mosaïque et sur plusieurs autres opérations destinées à améliorer les conditions de vie au sein de ces résidences. Baddari a également effectué une visite à la cité universitaire Djilali Lyabes, où il a inspecté les différentes installa-

tions et évalué leur niveau de préparation en prévision de l'accueil des étudiantes. À travers ces sorties de terrain, le ministre entend assurer un suivi direct de l'état des structures d'hébergement et des prestations universitaires. Il a, à cette occasion, insisté sur la nécessité de réunir les meilleures conditions d'hébergement et de prise en charge des étudiants, en prévision d'une rentrée universitaire dans de bonnes conditions.

Ismain

SOLIDARITÉ NATIONALE

684 postes prévus dès septembre

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme prévoit le recrutement de 684 agents contractuels à temps plein dans le cadre de contrats à durée indéterminée (CDI), a annoncé, mercredi, le ministère dans un communiqué. L'opération de recrutement débutera au cours du mois de septembre 2026. Les mo-

dalités et conditions de candidature, la répartition des postes entre les différentes wilayas et établissements concernés ainsi que le calendrier de dépôt des dossiers seront communiqués ultérieurement sur les pages officielles du ministère. Le département ministériel précise que ces informations seront publiées une fois achevées les pro-

cédures réglementaires et administratives nécessaires, dans le souci de garantir la transparence de l'opération et l'égalité des chances entre les candidats. À travers ce recrutement, le ministère entend renforcer ses effectifs et doter ses établissements des ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Kamel

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

La CNAN El Djazair renforce sa présence en Afrique de l'Ouest

La compagnie nationale de transport maritime de marchandises CNAN El Djazair étoffe son réseau à destination de l'Afrique de l'Ouest. Elle vient d'annoncer la mise en service d'une liaison maritime régulière entre l'Algérie et les ports de Nouakchott et Nouadhibou, en Mauritanie, ainsi que Dakar, au Sénégal. Prévue à raison d'une traversée tous les 30 jours, cette nouvelle desserte prévoit un délai de transit pouvant atteindre six jours. Elle vise à faciliter les échanges commerciaux avec les marchés ouest-africains, notamment pour les opérateurs algériens engagés dans l'exportation de produits hors hydrocarbures. Pour assurer cette liaison, CNAN El Djazair mobilisera une flotte de neuf navires battant pavillon national. Deux seront affectés au transport de conteneurs, tandis que sept autres assureront le transport de marchandises générales. Ce dispositif doit permettre de répondre à une large gamme de besoins en matière d'expédition. À travers cette nouvelle desserte, l'Algérie entend consolider l'accès de ses produits aux marchés africains, particulièrement ceux de la façade ouest du continent. La régularité des rotations devrait ainsi offrir aux exportateurs une solution logistique supplémentaire et contribuer à améliorer la compétitivité des produits nationaux. La nouvelle ligne vient également renforcer les possibilités offertes aux opérateurs économiques souhaitant développer leurs activités vers la Mauritanie, le Sénégal et, au-delà, vers d'autres marchés de la région. Elle participe, dans le même temps, au renforcement du rôle de l'Algérie comme plateforme d'échanges entre l'Afrique et les marchés internationaux. Cette annonce intervient dans un contexte marqué par la progression des échanges commerciaux algéro-mauritaniens. Début juin, CNAN El Djazair avait déjà annoncé la programmation d'une desserte cargo vers Nouakchott, avec des départs prévus entre le 23 et le 27 juin depuis les ports de Djen Djen et d'Alger, à raison d'une rotation mensuelle. Le renforcement de la desserte maritime vers la Mauritanie intervient également dans le prolongement des engagements pris par les deux pays lors de la 8e édition de la Foire des produits et services algériens, organisée à Nouakchott en mai dernier.

Nadine

BISKRA

11,3 kg d'or saisis dans un camion-citerne

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Biskra ont mis en échec une importante opération de contrebande d'or, portant sur plus de 11 kilogrammes du précieux métal, dont la valeur est estimée à plus de 26 milliards de centimes. L'opération, qualifiée de « qualitative » par les services de la Gendarmerie nationale, a été menée par les éléments de la brigade territoriale de Foughala, à la suite du contrôle d'un tracteur routier équipé d'une citerne destinée au transport de produits pétroliers, sur la route nationale n° 46. La fouille du véhicule a permis aux gendarmes de découvrir, à l'avant du tracteur, une boîte en carton contenant 59 pièces de différentes dimensions, enveloppées dans cinq lots. Les premières constatations ont été suivies d'une expertise auprès de la Direction des impôts de Batna, qui a confirmé qu'il s'agissait d'or pur. La saisie porte au total sur 11,3418 kg d'or sous forme de pièces de différentes tailles. Les enquêteurs ont également récupéré une somme de 10 millions et 428 000 centimes en monnaie nationale, ainsi que le tracteur routier avec sa citerne. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire et d'identifier l'ensemble des personnes impliquées. Le principal suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes, tandis que trois autres suspects demeurent activement recherchés.

Nadine

FRANCE

Emmanuel Macron promulgue la loi sur l'aide à mourir

Le président français Emmanuel Macron a promulgué mardi la loi instituant un droit à l'aide à mourir, après la validation de l'essentiel de son dispositif par le Conseil constitutionnel vendredi dernier, selon Le Parisien.



Par Nadine

Le texte, qui a été publié mercredi au Journal officiel, met fin à plus de quatre années de débats politiques, citoyens et parlementaires sur la fin de vie en France. Adoptée définitivement par l'Assemblée nationale le 15 juillet à l'issue d'un quatrième et dernier vote, la loi avait obtenu 291 voix contre 241. Elle avait ensuite été soumise au Conseil constitutionnel, saisi à cinq reprises. Les Sages ont validé l'architecture générale du texte, tout en formulant trois réserves d'interprétation. Celles-ci concernent notamment la clause de conscience des professionnels de santé, les conditions dans lesquelles certains établissements peuvent refuser de participer au dispositif et la prise en compte des observations relatives aux majeurs protégés. Ces réserves ont été intégrées avant la

promulgation de la loi, sans nécessiter de nouvelle réécriture du texte. La loi crée un droit à l'aide à mourir pour certains patients répondant à plusieurs critères cumulatifs. Le dispositif concerne les personnes majeures, françaises ou résidant durablement et régulièrement en France, atteintes d'une affection grave et incurable à un stade avancé ou terminal et confrontées à des souffrances physiques insupportables. Le patient doit également être capable d'exprimer une volonté libre et éclairée jusqu'au terme de la procédure. Il peut se rétracter à tout moment. La décision d'autoriser l'aide à mourir intervient au terme d'une procédure médicale. Après l'autorisation, un délai minimal doit être respecté avant l'administration du produit létal. L'auto-administration constitue le principe. Un professionnel de santé peut intervenir

uniquement lorsque le patient n'est pas physiquement en mesure d'accomplir lui-même le geste. Une clause de conscience permet par ailleurs aux professionnels de santé de refuser de participer à la procédure, avec une obligation de réorienter le patient vers un autre professionnel. La réforme trouve son origine dans l'engagement pris par Emmanuel Macron en 2022 d'ouvrir un débat national sur la fin de vie. Une Convention citoyenne réunissant 184 citoyens tirés au sort s'était prononcée en février 2023 en faveur d'une évolution de la législation. Le projet a ensuite connu plusieurs allers-retours entre l'Assemblée nationale et le Sénat, sur fond de profondes divergences politiques, éthiques et médicales. L'Assemblée nationale a finalement eu le dernier mot en juillet, permettant l'adoption définitive de la réforme.

PORTUGAL

Le président promulgue une loi interdisant le port du voile intégral

Le président portugais, Antonio José Seguro, a promulgué une loi votée à l'initiative de l'extrême droite interdisant la dissimulation du visage en public, et qui dans la pratique cible les femmes musulmanes portant le voile intégral. « Le visage doit être considéré comme un élément central de l'identité et de la communication humaines », a expliqué le chef de l'Etat dans un communiqué. L'ancien secrétaire général du Parti socialiste (2011-2014), élu président face au leader d'ex-

trême droite André Ventura en février, a toutefois reconnu qu'il s'agissait d'un sujet « de grande sensibilité sociale et culturelle ». La version finale du texte, décrit par les médias locaux comme « la loi des burqas », a été adoptée par le Parlement en juillet avec les voix de la coalition gouvernementale de droite et d'extrême droite, tandis que les partis de gauche ont voté contre. La loi interdit le port de vêtements destinés à dissimuler le visage ou à empêcher son identification dans

les espaces publics, ainsi que toute contrainte imposant à une personne de se couvrir le visage pour des motifs liés notamment au genre, à la religion, à l'âge ou à l'origine. Les contrevenants s'exposent à des amendes comprises entre 150 et 3 000 euros. Des dérogations sont prévues notamment pour des raisons de santé, des motifs professionnels, artistiques ou climatiques, ainsi que dans les lieux de culte, les représentations diplomatiques et les avions.

Ismain

CRISE DE CEUTA

L'Italie met en garde l'Espagne contre le Maroc

La marche bleue de Ceuta ou l'évasion de plus de 72.000 Marocains vers l'enclave espagnole a provoqué une grave crise entre Rome et Madrid, mais pour l'Italie, le Maroc est le véritable coupable. C'est le ministre italien des Affaires, Antonio Tajani, qui a clarifié les choses dans un entretien au quotidien italien Corriere della Sera. « Au lieu de s'inquiéter pour nous, l'Espagne devrait s'inquiéter pour le Maroc : c'est là que les problèmes commencent, et non dans nos contrôles, qui servent à empêcher les immigrants illégaux et, pire encore, les terroristes potentiels, d'atteindre l'Europe », a déclaré le chef de la diplomatie italienne dans une interview accordée au quotidien « Corriere della Sera ». Fin juillet, des milliers de Marocains ont fui leur pays à l'occasion de la fête du Trône, en direction de Ceuta. Face à l'afflux de migrants, l'Italie a réagi en suspendant l'accord Schengen avec l'Espagne et en rétablissant les contrôles sur les voyageurs en provenance de ce pays. Une semaine après, l'Espagne a répliqué en imposant la réciprocité aux voyageurs en provenance d'Italie. Antonio Tajani a exprimé sa crainte de voir une entrée massive en Europe de terroristes en provenance du Maroc, en affirmant que les contrôles, toujours en vigueur, sont destinés à « empêcher les migrants illégaux, et encore pire, des terroristes potentiels d'atteindre l'Europe ». Dans cette affaire, le Maroc, qui a fait preuve, une nouvelle fois de son incapacité à contrôler ses frontières, ou pire à lancer sa bombe migratoire sur l'Espagne pour faire du chantage afin d'obtenir de nouvelles concessions sur le Sahara occidental.

Kamel

NOUVELLES SANCTIONS AMÉRICAINES :

La CPI réplique

En réponse à la décision américaine, la CPI indique dans un communiqué que les nouvelles sanctions "sapent l'État de droit". Washington a annoncé mardi des sanctions contre la présidente de la Cour pénale internationale (CPI), alors que l'administration Trump intensifie ses efforts pour "démanteler" l'institution. Dans un communiqué, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a indiqué que les États-Unis sanctionnaient la présidente de la CPI, Tomoko Akane, ainsi que l'avocat principal Abdoulaye Seye, les accusant de s'être "directement" engagés "dans les efforts de la CPI pour enquêter sur, arrêter, détenir ou poursuivre des responsables dont le gouvernement n'a pas consenti à la compétence de la CPI". Rubio, qui a qualifié la CPI de "cour supranationale corrompue et irrémédiablement politisée", a ajouté qu'elle avait "abusé de son autorité de manière malveillante et outrepassé son mandat", affirmant qu'elle avait "cherché à plusieurs reprises à exercer son autorité sur des ressortissants des États-Unis et d'autres pays qui n'ont pas accepté sa compétence ni ratifié le Statut de Rome". Washington a à plusieurs reprises accusé la CPI de mener des "actions politisées" et de "viser l'entité sioniste". La CPI a délivré en novembre 2024 un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, en lien avec la guerre à Gaza. En réaction à la décision américaine, la CPI a déclaré dans un communiqué que ces nouvelles sanctions "minent l'état de droit". "Quand des acteurs judiciaires sont menacés pour avoir appliqué la loi, c'est l'ordre juridique international lui-même qui est mis en danger", a-t-elle ajouté. En juillet, le département d'Etat a annoncé son intention de lancer une campagne pour faire tomber la cour et "neutraliser systématiquement" sa "capacité à fonctionner". **A.L**

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Six martyrs dont un enfant dans une frappe contre le port

Six Palestiniens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dans une frappe menée par les forces de l'occupation sioniste contre le port de pêcheurs, à l'ouest de la bande de Gaza, ont indiqué les autorités palestiniennes locales, faisant également état de 13 blessés. Le porte-parole de la Défense civile de la bande de Gaza, Mahmoud Bassal, a précisé qu'au moins six personnes ont été tuées dont un enfant, et un grand nombre ont été blessées, dans cette frappe sioniste ayant ciblé des tentes de déplacés au niveau du port de Gaza. L'hôpital Al-Shifaa a indiqué avoir reçu cinq corps et 13 blessés, dont l'un a succombé à ses blessures peu après son admission. Selon des sources locales citées par l'agence de presse Wafa, les forces sionistes ont ciblé un café situé à l'intérieur du port, précisant que plusieurs Palestiniens présents sur les lieux sont tombés dans le bassin portuaire. Des opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent.

Nadine

MOSTAGANEM

Une destination touristique aux multiples atouts

Mostaganem, ou « Murustaga » de son appellation d'origine, demeure un véritable joyau touristique, agricole et maritime. Bénéficiant d'une position stratégique sur un littoral de 120 km et d'une population de près de 845 000 habitants, la wilaya incarne une destination prometteuse, alliant tourisme, pêche et agriculture, avec une importante richesse halieutique.



Par Djamel Ayache

La wilaya dispose d'une faune marine variée, notamment de poissons démersaux, qui soutient une activité de pêche florissante et contribue au développement d'une gastronomie marine de qualité. Elle possède également de nombreux atouts pour devenir une destination touristique de premier plan, avec ses plages de sable fin à perte de vue et son patrimoine culturel riche et diversifié. Depuis le début du mois de juillet, des milliers d'estivants ont afflué vers les 57 plages autorisées à la baignade. L'objectif fixé par les responsables du secteur est d'atteindre 10 millions d'estivants et de visiteurs durant la saison estivale. Toutes les conditions nécessaires au bon déroulement de la saison ont été réunies, notamment la sécurisation et la surveillance des plages, la collecte des déchets ainsi que la mise en place de points d'eau et de sanitaires. Toutefois, avec une capacité d'accueil des complexes touristiques avoisinant les 6 500 lits, l'offre demeure en dessous de la demande générée par l'afflux massif des estivants. Cette situation contribue

à la saturation des structures d'hébergement et à la hausse des prix de location. Parallèlement, la location chez les particuliers connaît une progression importante, notamment dans les localités de l'intérieur de la wilaya, où les tarifs restent plus accessibles aux familles à revenus modestes. Les prix peuvent atteindre 3 000 DA la nuitée dans des communes comme Hassi Mamèche, Mesra ou Sayada. Selon un ancien cadre du secteur du tourisme, Mostaganem dispose de tous les atouts pour devenir, à court terme, l'une des meilleures destinations touristiques du pays. Pour y parvenir, la wilaya devra notamment développer de nouvelles zones touristiques et encourager la réalisation de projets hôteliers de différentes catégories. L'implantation de campings aménagés constitue également une piste à privilégier afin de réduire le déficit en matière d'hébergement et de répondre aux besoins du tourisme de masse. Un autre défi consiste à améliorer les conditions d'accueil des estivants à travers la réalisation de nouvelles infrastructures routières et d'ouvrages d'art permettant de

mieux absorber le flux important de véhicules. La création de parkings sécurisés aux différents points de la ville figure également parmi les besoins à satisfaire. Le développement de la randonnée pédestre en milieu urbain, avec l'aménagement de promenades nocturnes, pourrait également contribuer à diversifier l'offre touristique. À cela s'ajoutent la mise en place d'un dispositif lumineux de signalisation au niveau des sites touristiques et des zones commerciales, ainsi que l'aménagement de fontaines d'eau fraîche et d'aires de repos. À noter, enfin, que la station de dessalement d'eau de mer, d'une capacité de 300 000 m³/jour, devrait être mise en service prochainement dans la région de Kheir Edine. Cette infrastructure constituera un apport considérable pour renforcer l'alimentation en eau potable et accompagner le développement touristique de la wilaya. Avec ses richesses naturelles, maritimes, agricoles et culturelles, Mostaganem dispose ainsi d'un potentiel important pour s'imposer comme une destination touristique majeure à l'échelle nationale.

en limiter la propagation, en présence du chef de l'unité principale de la Protection civile, du chef de l'unité sectorielle d'Amirouche, ainsi que des services de la Sécurité nationale. Deux camions d'intervention et une ambulance ont été mobilisés

pour cette opération, menée par l'unité principale, renforcée par l'unité sectorielle d'Amirouche. Les équipes intervenantes sont parvenues à éteindre l'incendie et à enrayer les flammes, sans enregistrer de pertes humaines. **Zakaria D.**

EL MATEMOR (MOSTAGANEM)

Un incendie maîtrisé dans un magasin de literie

Un incendie s'est déclaré, mardi, dans un magasin de vente de literie et de couvertures situé au rez-de-chaussée, au quartier El Matmar, dans la commune de Mostaganem. Les services de la Protection civile sont intervenus à 22h04 pour éteindre le sinistre et

ADE (MOSTAGANEM)

Une opération contre les fuites d'eau

L'Algérienne des Eaux, unité de Mostaganem, a lancé une vaste campagne de terrain destinée à lutter contre les fuites d'eau et à préserver la ressource hydrique. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts engagés pour améliorer le rendement du réseau de distribution et garantir la continuité de l'alimentation en eau potable à travers les différents quartiers de la ville. Plusieurs secteurs de Mostaganem sont concernés par cette campagne, notamment les quartiers Pépinière, dans sa partie basse, le Plateau, Oued El Hadayek, la cité Djebli Mohamed, les Castors, Tigditt, la cité El Essalam, la cité El Mokrani ainsi que le quartier de la Police. Les équipes d'intervention sont mobilisées afin de procéder aux réparations nécessaires et de limiter les pertes d'eau enregistrées sur le réseau. Pour cette opération, huit équipes d'intervention ont été déployées avec les équipements techniques et les moyens matériels nécessaires. Les interventions sont réalisées selon un programme établi en fonction de la priorité et de l'importance des fuites, avec pour objectif de réduire les volumes d'eau perdus, améliorer la distribution et renforcer la performance globale du réseau. Cette campagne intervient dans un contexte où la préservation de l'eau constitue un enjeu majeur, notamment durant la saison estivale marquée par une augmentation de la consommation. **Tayeb Bey Abdelkader**

KHEIREDDINE (MOSTAGANEM)

Un nouveau lycée de 1000 places en construction

Le secteur de l'éducation connaît une nouvelle dynamique dans la commune de Kheireddine (wilaya de Mostaganem), avec la réalisation d'un lycée d'une capacité de 1 000 places pédagogiques, implanté au cœur du pôle urbain des 2 180 logements. Inscrit dans le cadre du Programme des Quartiers Résidentiels Intégrés 2025, ce projet vise principalement à accompagner l'évolution démographique de la commune, à répondre à l'augmentation des effectifs scolaires et à contribuer au désengorgement des établissements secondaires existants. Sous le suivi de la Direction des Équipements Publics de la wilaya de Mostaganem, les travaux avancent de manière soutenue. L'entreprise chargée de la réalisation, en coordination avec le bureau d'études, veille au respect des normes techniques et des exigences de qualité, tout en s'inscrivant dans les délais prévus. À sa mise en service, ce nouvel établissement offrira aux élèves un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et adapté aux exigences de l'enseignement secondaire. La réalisation de ce lycée constitue ainsi un investissement important pour l'avenir éducatif de Kheireddine et une nouvelle étape dans le renforcement et la modernisation des infrastructures scolaires de la commune. **Hadj Bennaceur**

MESRA (MOSTAGANEM)

L'EPH Ibn Sina renforce la prévention des infections

L'Établissement public hospitalier Ibn Sina, situé dans la commune de Mesra, (wilaya de Mostaganem), poursuit ses efforts en matière de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins, à travers des visites de terrain régulières effectuées par le service de prévention au niveau des différentes structures de l'établissement. Cette démarche vise à renforcer le respect des règles d'hygiène, à évaluer les pratiques professionnelles et à identifier les éventuels points nécessitant des mesures d'amélioration. Une nouvelle opération de contrôle a concerné plusieurs services et espaces sensibles, notamment le laboratoire, la banque de sang, le service de radiologie ainsi que les locaux destinés à la conservation des déchets hospitaliers. Les équipes chargées de la prévention ont procédé à des constats sur place afin d'évaluer les conditions de travail, l'application des protocoles d'hygiène et le respect des mesures de prévention contre les risques infectieux. Les observations relevées au cours de ces visites permettent d'identifier les éventuelles insuffisances et de proposer les mesures correctives nécessaires. **Tayeb Bey Abdelkader**

TAFRAOUI ET OUED TLÉLAT

Le wali d'Oran inspecte des projets de développement

Dans le cadre des efforts visant à encourager l'investissement et à mettre à disposition du foncier économique, le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a effectué, mardi, une visite de terrain au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de la mini-zone d'activités et de la zone d'activités de Tafraoui, ainsi que du projet de réalisation d'une salle de soins au niveau du pôle urbain des 3 000 logements de Oued Tlélat, a indiqué un communiqué rendu public.



Par B. Adda

M. le wali a inspecté la mini-zone d'activités de Tafraoui, où il a écouté les explications du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement, qui ont atteint 60 %, notamment en ce qui concerne la réalisation des différents réseaux (assainisse-

ment, raccordement à l'eau) et autres. La mini-zone d'activités de Tafraoui s'étend sur une superficie de 5 hectares et est divisée en 48 lots. M. le wali a également inspecté la zone d'activités de la même localité et s'est enquis de l'état d'avancement des travaux d'aménagement, qui se déroulent à un taux avancé de 95 %. Elle s'étend sur une superficie de 87 hectares répartie en 159 lots. À Oued Tlélat, il a inspecté le projet de réa-

lisation d'une salle de soins au niveau du quartier des 3 000 logements, au pôle urbain. Le projet est supervisé par la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Il a donné des instructions pour accélérer le rythme des travaux et réceptionner le projet dans les plus brefs délais. Ce projet s'inscrit dans le cadre du rapprochement des services de santé des citoyens dans les quartiers résidentiels.

MASCARA

Un mort et un blessé dans un accident à Zahana

Les équipes de la Protection civile de la wilaya de Mascara, sont intervenues mardi à 17h50 à la suite d'un accident au cours duquel une voiture a percuté une personne sur l'autoroute Est-Ouest en direction d'Oran, dans la commune et daïra de Zahana, dans la wilaya de Mas-

cara, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a causé le décès sur place d'une personne de sexe masculin. Après l'accomplissement des procédures légales, la dépouille mortelle a été transférée vers la morgue. Une autre personne a été blessée et a reçu les premiers

soins avant d'être évacuée vers l'hôpital local. Les moyens mobilisés pour cette intervention : 01 ambulance et 01 camion de secours. Les services de sécurité territoriale compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les conséquences exactes de l'accident. **AR**

SIDI LAHCEN (SIDI BEL-ABBÈS)

Mise en service d'un réservoir de 20 000 m3

Les premiers responsables de Sidi Lahcen, chef-lieu de daïra situé à environ 6 km à l'ouest de Sidi Bel-Abbès, viennent de mettre en service un nouveau réservoir de stockage de 20 000 m3 servant à renforcer les capacités de distribution d'eau potable. Cette mise en service nécessite le contrôle de conformité, le test d'étanchéité par remplissage, le raccorde-

ment des tuyauteries et des stations de refoulement, puis la désinfection ou le rinçage avant l'intégration progressive du réseau de distribution. Néanmoins, il y a lieu de respecter les étapes de préparation et de contrôle : - Inspection finale pour vérifier les soudures, les boulons, joints et autres dispositifs de sécurité. - procéder au remplissage complet à

l'eau pour déceler d'éventuelles fuites et tester la résistance de la structure. - Le raccordement hydraulique qui nécessite le branchement des conduites d'arrivée, de départ et des vannes de régulation. - Il est également question de connaître le rôle et l'impact dans le réseau, concernant surtout la sécurisation et la régulation. **Noui Moussa**

EL BAYADH

La police saisit plus de 300 unités de pétards

À l'occasion du Mawlid Ennabaoui 1448 H/2026 et dans le cadre de la lutte contre le phénomène de commercialisation des pétards, des feux d'artifice et des fumigènes, la police d'El Bayadh, représentée par la 1ère Sûreté urbaine, a procédé à la saisie d'une quantité de pétards et de feux d'artifice, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à des informations faisant état de la présence d'une personne détenant une quantité de feux d'artifice et de pétards qu'elle proposait à la vente dans son local commercial. Les policiers se sont déplacés sur les lieux et, après surveillance du local, ont saisi une quantité de feux d'artifice et de pétards estimée à 332 unités, réparties comme suit : 19 unités de feux d'artifice lumineux, 10 fumigènes, 15 pétards de gros calibre et 288 pétards de petit calibre. La Sûreté de la wilaya d'El Bayadh mène, pour sa part, plusieurs opérations de sensibilisation et d'information destinées au public, que ce soit à travers la radio ou les réseaux sociaux, notamment via la page de la Police d'El Bayadh, afin de prévenir les risques liés à l'utilisation des feux d'artifice et de lutter contre ce phénomène, notamment en sensibilisant les enfants à éviter l'utilisation des pétards et des feux d'artifice, en raison des atteintes à la tranquillité publique qu'ils peuvent occasionner, particulièrement durant les périodes nocturnes. Les numéros verts restent également à la disposition des citoyens, à travers le 48-15, le numéro de la police de secours 17, ainsi que l'application Allô Police, pour signaler tout incident. La Sûreté de la wilaya d'El Bayadh met également sa page officielle sur Facebook, « Police d'El Bayadh », à la disposition des citoyens pour l'envoi de leurs messages et préoccupations concernant ce sujet. **B. Adda**

ARZEW (ORAN)

Arrestation d'un faussaire de documents officiels

Les éléments de la Sûreté de daïra d'Arzew, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran, ont arrêté un individu âgé d'une trentaine d'années, qui s'adonnait à la falsification et à l'usage de faux de documents officiels, administratifs et bancaires au profit de demandeurs, en contrepartie de sommes d'argent, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération fait suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services concernés faisant état de l'activité du suspect. Après des investigations approfondies et l'exploitation d'informations faisant état de l'utilisation de son domicile dans son activité suspecte, et en coordination avec le parquet territorial compétent, l'opération a permis : la saisie de matériels utilisés dans les opérations de falsification ; un ordinateur portable, un appareil informatique avec ses périphériques, une imprimante multifonction, du matériel de bureau ainsi que des documents administratifs falsifiés relevant de plusieurs secteurs administratifs et trois supports électroniques USB. Le suspect a été présenté par devant M. le procureur de la République près le tribunal d'Arzew. **B. Adda**

CHETOUANE (TLEMCEN)

Un incendie dans des chalets maîtrisé

Les équipes de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen, sont intervenues mardi à 16h55 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans des chalets appartenant à une entreprise, au lieu-dit Route de Safsaf, dans la commune et daïra de Chetouane, dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué un communiqué rendu public. L'incendie a été totalement éteint et sa propagation aux autres chalets a été évitée. Les moyens mobilisés pour cette intervention : 05 camions d'incendie et 01 ambulance. **AR**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT
- BUREAU DES MARCHES -
- N° N.L.F: 41200200031081 -

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
DU MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 65 et 161 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/2026 paru dans le journal **المجتمع** le 20/07/2026 et dans le journal **Réflexion** le 20/07/2026 et le BOMOP portant : **Suivi pour la réalisation d'un bâtiment administratif à Ain el Turck**, que la commission d'ouverture et d'évaluation des offres dans sa réunion le 11/08/2026 a proposé ce qui est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Soumissionnaire Retenu	Montant de la soumission DATTTC	Montant de la soumission après correction DATTTC	Note /100	Observation
BENZAIR MOHAMED N° Fiscal 178130700804124	6.902.000,00 DA	/	95 points	Bureau d'étude qualifiée techniquement et ayant obtenu la meilleure note

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux, auprès du secrétariat de la commission des Marchés publics de la wilaya.

Les autres soumissionnaires souhaitant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières peuvent contacter les services concernés au niveau de la direction de l'administration locale de la wilaya d'Oran, dans un délai maximum de trois jours, à compter du premier jour de publication de cette annonce.

P/ LE WALI

Réflexion 20/08/2026

ANEP : 2631012383

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MASCARA

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 186290101477122

4.2378

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Mascara sur délégation de responsable de l'action annonce l'infrafractuosité d'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°34 paru dans le quotidien national « **Réflexion** » et « **منبر الغراء** » en date du 29/07/2026 du projet : **Réalisation D'une Ecole Primaire Type 2, Zahana Centre Commune De Zahana, Repartie Comme Suit:**

- Bloc Pédagogique + Administration + Sanitaire
- Bloc Logement De Fonction (2f3+1f4)
- Cantine
- Bâche A Eau + Chauffage Central
- Aménagement Ext + VRD
- Mur de clôture + Terrain combiné

Pour Motif : aucune soumissionnaire.

LE DIRECTEUR

Réflexion 20/08/2026

ANEP : 2631012364

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'APPRENTISSAGE
OUED EL ABTAL
WILAYA DE MASCARA
NIF N° : 001729109001252

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le centre de formation et d'apprentissage Oued El Abtal informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 02/2026 pour le projet : **Travaux d'aménagement, de renforcement du mur de soutènement et mur de clôture au CFPA Oued El Abtal**, paru dans les quotidiens nationaux « **Réflexion** » et « **الجزائر** » le 29/06/2026, et suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres, décide d'attribuer provisoirement le projet à l'entreprise citée ci-dessous suivant les critères du cahier des charges :

Désignation du projet	Entreprise retenue	Note technique	Montant de l'offre après correction	Délai de réalisation	Observation
Le projet : Travaux d'aménagement, de renforcement du mur de soutènement et mur de clôture au CFPA Oued El Abtal	EURL BELDILLALI TCE NIF : 000614042283395	68.00 /100.00 PTS	41.218.310.84 DA	Cinq (05) mois	Soumissionnaire le moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifiés techniquement

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de centre de formation et d'apprentissage Oued El Abtal dans un délai de trois (03) jours de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux ou la presse électronique pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres.

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire du présent marché peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés.

Le recours est introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), les quotidiens nationaux ou la presse électronique

Si le dixième jour coïncide avec un jour de fête ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR

Réflexion 20/08/2026

ANEP : 2631012379

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والإشهار

anep

Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité



Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA-BP. 355 R.P.16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24

<http://www.anep.com.dz/> @ cellule.communication@anep.com.dz f Anep Groupe anepgroupe Linkedln groupe ANEP

INCENDIES

Le CNDH salue la mobilisation nationale face aux feux

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué les efforts déployés par l'Etat et les différentes institutions pour faire face aux récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.



Par Amina L.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août, le CNDH a également relevé l'élan de solidarité et la mobilisation enregistrés à travers le pays à la suite de ces incendies. Le Conseil a notamment rendu hommage aux éléments de la Protection civile, mobilisés de jour comme de nuit pour maîtriser les feux et porter secours aux citoyens.

Il a également salué la contribution de l'Armée nationale populaire aux opérations d'intervention et d'appui. Le CNDH a, par ailleurs, mis en avant l'engagement des citoyens, des associations et des volontaires, qui ont contribué aux efforts de solidarité et renforcé la cohésion sociale face à cette situation. À cette occasion, le Conseil a réaffirmé son soutien aux initiatives nationales, régionales et internationales visant à promouvoir l'action humanitaire, la solidarité, la justice et le respect de la dignité humaine. Il a également rendu hom-

magage à l'ensemble des acteurs humanitaires qui poursuivent leur mission auprès des populations touchées par les conflits, les crises et les catastrophes, ainsi qu'à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur devoir. Le CNDH a enfin appelé au renforcement des valeurs humanitaires, à la protection des civils et à la garantie de l'accès à l'aide humanitaire pour les personnes qui en ont besoin, conformément aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance consacrés par le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme.

ALGER

Riadh El Feth accueille le premier Festival des Jeunes

La capitale accueillera, à partir de ce jeudi 20 août et jusqu'au 12 septembre, la première édition du « Festival des Jeunes », organisée à Riadh El Feth sous le slogan « La jeunesse en fête ». L'événement propose un programme diversifié mêlant activités culturelles, sportives, récréatives et de divertissement. Organisé par la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, ce festival se distingue par une programmation renouvelée durant les trois derniers jours de chaque semaine, avec une thématique et des activités spécifiques à chaque

rendez-vous. Au programme figurent notamment des expositions et des ateliers dédiés aux différentes activités de jeunesse, ainsi que des spectacles folkloriques, des prestations musicales et des représentations théâtrales. Plusieurs activités sportives et de loisirs sont également prévues tout au long de la manifestation. Les week-ends seront, pour leur part, consacrés à des sorties récréatives en pleine nature au profit des jeunes et des familles. Durant la période du festival, les animations mettront à l'honneur plusieurs wilayas, notamment Alger, Tizi-Ou-

zou, Tlemcen, Constantine, Oran, Ghardaïa, Bouira, Béchar, Djelfa, Tiaret, Biskra, Blida, Saïda, Oum El Bouaghi, Sidi Bel Abbès, Tipasa, Béjaïa, Guelma et El Oued. Ces wilayas se succéderont selon une programmation hebdomadaire. À travers cette manifestation, les organisateurs ambitionnent de valoriser le patrimoine culturel et artistique national et de promouvoir le tourisme culturel auprès des jeunes. Des programmes de sensibilisation ainsi que des ateliers d'apprentissage culturels et sportifs sont également prévus à cet effet. *Ismain*

CNAS

Les formulaires de prestations désormais accessibles en ligne

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) poursuit sa démarche de numérisation de ses services. Dans un communiqué rendu public, elle annonce la mise à disposition en ligne des formulaires liés aux demandes de prestations au profit des assurés sociaux. Désormais, les assurés peuvent retirer et télécharger ces documents directement depuis leur

compte personnel sur l'espace El-Hanaa, dans sa version Web, ainsi que depuis le site électronique de la CNAS. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre de la modernisation des services de la Caisse et de la simplification des démarches administratives, avec pour objectif de faciliter l'accès des usagers aux différentes prestations. Les employeurs bénéficient également de cette

dématérialisation. Ils peuvent, à leur tour, télécharger directement sur le site de la CNAS les formulaires nécessaires aux opérations de recouvrement des cotisations de sécurité sociale. À travers ces services numériques, la CNAS entend réduire les déplacements vers ses structures, permettre aux usagers de gagner du temps et améliorer la qualité du service public. *Kamel*

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

Un camp national pour former les bénévoles aux premiers secours

Les activités d'un camp national d'été consacré à la formation des bénévoles aux premiers secours ont débuté à l'Académie nationale de formation aux premiers secours et de gestion des catastrophes naturelles et technologiques de Rouiba, à Alger, à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA). Cette initiative vise à renforcer les capacités des bénévoles à travers un programme combinant formation, qualification, échange d'expériences et promotion des valeurs de l'action humanitaire. Selon le président de la Commission nationale des premiers secours, Tahar Ksouri, cette première session réunit 20 bénévoles issus de 20 wilayas. Elle s'inscrit dans l'approche du CRA visant à investir dans les ressources humaines et à former des bénévoles capables d'accomplir leur mission humanitaire avec compétence. Le programme prévoit six autres sessions qui se dérouleront durant le mois de septembre prochain. Au total, quelque 600 bénévoles bénéficieront de cette formation au niveau de l'Académie nationale. Les participants seront initiés aux techniques de sauvetage et de premiers secours, au fonctionnement des équipes d'intervention ainsi qu'à la gestion des situations de catastrophe. Des exercices pratiques porteront également sur l'installation des tentes et les différentes modalités d'intervention sur le terrain. L'objectif est de constituer des équipes opérationnelles et suffisamment entraînées pour intervenir rapidement et efficacement face aux différentes situations d'urgence. Encadré par des experts agréés par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), ce camp s'inscrit dans le programme d'activités périodiques du CRA et intervient parallèlement à l'ouverture de l'Académie nationale de formation. *A.L*

LORS DE SA VISITE AU NIGERIA

Le calife général de la Tariqa Tidjania multiplie les rencontres

La visite d'une semaine au Nigeria du calife général de la Tariqa Tidjania à Laghouat, Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani, a été ponctuée de plusieurs rencontres et haltes, contribuant au renforcement des relations et des échanges entre l'Algérie et le Nigeria. Selon le chargé de communication auprès du califat général de la confrérie, Bechar Tidjani, le calife général de la Tidjania s'est rendu dans plusieurs villes nigérianes, où il a présidé des cérémonies de sortie de milliers d'apprenants du Saint Coran, en présence de chouchoukh, de notables locaux, de membres du corps diplomatique ainsi que de nombreux adeptes de la confrérie venus de différentes régions du pays. Achevée lundi soir, cette visite a également été l'occasion pour Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani de rencontrer plusieurs personnalités politiques, académiques et religieuses. Il a notamment été reçu par le président de la République du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu. Cette audience a permis de mettre en avant l'importance de consolider les échanges entre les deux pays et de renforcer les relations historiques qui les unissent. Les différentes haltes, à caractère cultuel et officiel, ont également permis de mettre en lumière l'ancrage de la confrérie Tidjania au Nigeria, considéré comme l'un des principaux foyers de la Tidjania dans le monde. Elles ont, par ailleurs, souligné la profondeur des liens spirituels et historiques entre l'Algérie et le Nigeria, susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines économique, scientifique et culturel. *Nadine*

INCENDIES

33 feux maîtrisés en 24 heures

La Protection civile a fait état, mercredi, de la situation des incendies ayant touché la végétation, les cultures agricoles, les oasis de palmiers et les meules de foin au cours des dernières 24 heures. Selon le bilan de la Direction générale de la Protection civile, 33 des 38 incendies enregistrés ont été maîtrisés par les équipes d'intervention jusqu'à 7h00 mercredi. Les opérations d'extinction se poursuivent au niveau de cinq foyers encore actifs, répartis entre les wilayas de Jijel, Bouira, Béjaïa et Boumerdes. Les équipes de la Protection civile demeurent mobilisées sur le terrain pour circonscire les foyers persistants et prévenir leur propagation aux zones environnantes.



AVC HÉMORRAGIQUE :

C'est quoi cet AVC rare, quels signes ?

L'AVC hémorragique est une urgence médicale absolue provoquée par la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau. Contrairement à l'AVC ischémique qui est causé par une artère bouchée, ce type d'AVC entraîne un saignement.

Il est qualifié de « rare » car il ne représente que 15 à 20 % de l'ensemble des AVC. Il reste pourtant le plus redoutable. Sa cause principale est l'hypertension artérielle chronique non contrôlée. Les signes spécifiques et l'alerte VITEL'AVC hémorragique partage les symptômes de l'AVC classique, mais il s'accompagne d'un signe cardinal majeur lié à l'augmentation de la pression à l'intérieur du crâne : un mal de tête d'une violence inouïe et brutale, souvent décrit comme un « coup de tonnerre » ou « le pire mal de tête de sa vie ». Utilisez la méthode V.I.T.E. pour identifier l'urgence : V - Visage : Déformation de la bouche ou un côté du visage figé. I - Incapacité : Perte de force ou paralysie d'un bras ou d'une jambe. T - Troubles de la parole : Difficulté soudaine à articuler, à trouver ses mots ou propos incohérents. E - Énergie / Extrême urgence : Appelez immédiatement le 15 (Samu) ou le 112. Autres symptômes fréquents de l'AVC hémorragique : Nausées et vomissements en jet soudains. Perte d'équilibre ou sensation brutale d'ébriété. Troubles de la vision (perte de vue d'un œil ou vision double). Troubles de la conscience, somnolence extrême ou évanouissement. Convulsions. Les deux types d'AVC hémorragique On distingue deux formes de saignements selon la localisation de la rupture : L'hémorragie intracérébrale (ou intraparenchymateuse) : Le vaisseau éclate directe-



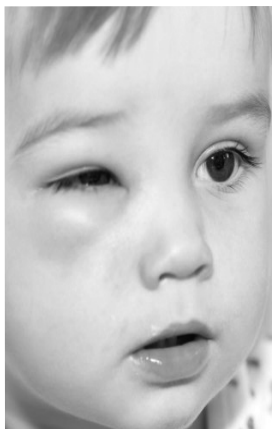
ment au cœur du tissu cérébral. Elle est le plus souvent liée à l'usure des artères par la tension artérielle. L'hémorragie sous-arachnoïdienne (ou méningée) : Le sang se répand dans l'espace situé entre le cerveau et ses enveloppes (les méninges). Elle est fréquemment causée par la rupture d'un anévrisme cérébral, une petite poche fragile sur une artère. Si certains facteurs ne sont pas modifiables (l'âge ou les prédispositions génétiques), la majorité des AVC hémorragiques sont liés à des éléments sur lesquels il est possible d'agir : L'hypertension artérielle : C'est le facteur numéro un. Une tension trop haute fra-

gilise et use la paroi des petites artères cérébrales jusqu'à la rupture. La consommation d'alcool : Une prise excessive ou des épisodes de forte alcoolisation aiguë (binge drinking) augmentent brutalement la pression artérielle et le risque de saignement. Le tabagisme : Le tabac abîme la structure des vaisseaux et favorise la formation ainsi que la rupture des anévrysmes. Les traitements anticoagulants : Pris pour d'autres pathologies cardiaques, ils fluidifient le sang et majorent le risque de saignement en cas de fragilité vasculaire. Un contrôle biologique régulier est indispensable.

Oreille qui siffle :

quelles sont les causes ?

L'oreille qui siffle correspond à un acouphène. Il s'agit de la perception d'un son (sifflement, bourdonnement, grésillement) sans qu'il n'y ait de source sonore extérieure. Ce symptôme ne constitue pas une maladie en soi, mais le signal d'alarme d'un dysfonctionnement du système auditif ou d'une autre pathologie. Les causes auditives directes La majorité des sifflements proviennent d'une atteinte de l'oreille ou des voies nerveuses auditives : Le traumatisme acoustique : Une exposition prolongée ou brutale à un bruit très fort (concert, discothèque, outils industriels, explosion). Les cellules de l'oreille interne sont alors endommagées. La presbycusie : La baisse naturelle de l'audition liée au vieillissement, qui s'accompagne très fréquemment d'acouphènes. Un bouchon de cérumen ou un corps étranger : Une simple obstruction du conduit auditif externe modifie la perception des sons et peut déclencher un sifflement. Une infection ou inflammation : Une otite moyenne ou externe, ou encore une inflammation due à un rhume ou une sinusite. La maladie de Ménière : Une affection de l'oreille interne associant des sifflements, une baisse d'audition et de violents vertiges. L'otospongiose : Une maladie génétique qui bloque le fonctionnement des osselets de l'oreille moyenne. Les causes médicales et générales L'oreille peut également siffler en raison de problèmes de santé systémiques : L'hypertension artérielle : Une tension trop élevée modifie le flux sanguin près de l'oreille, provoquant souvent des acouphènes dits « pulsatiles » (qui battent au rythme du cœur). Les médicaments ototoxiques : Certains traitements (aspirine à forte dose, certains antibiotiques, anti-inflammatoires ou chimiothérapies) peuvent endommager les structures de l'oreille.



Qu'est-ce que la cellulite orbitaire ?

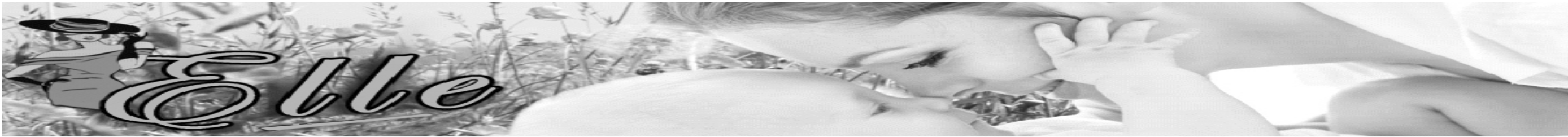
La cellulite orbitaire est une infection bactérienne grave et profonde des tissus situés derrière la membrane protectrice de la paupière (le septum orbitaire). Elle touche la graisse et les muscles qui entourent et soutiennent le globe oculaire à l'intérieur de l'orbite osseuse. Il s'agit d'une urgence médico-chirurgicale absolue, à ne pas confondre avec la cellulite esthétique (la « peau d'orange ») ou avec la cellulite préseptale (qui reste superficielle et limitée aux paupières). D'où vient-elle ? Dans la immense majorité des cas, la cellulite orbitaire ne naît pas dans l'œil. Elle provient de la propagation d'une infection de voisinage : Une sinusite non traitée : C'est la cause principale (environ 90 % des cas), en particulier la sinusite éthmoïdale chez l'enfant. Les parois osseuses entre les sinus et l'orbite sont extrêmement fines, permettant aux bactéries de traverser facilement. Une infection dentaire : un abcès den-

taire non soigné peut remonter jusqu'à l'orbite. Un traumatisme ou une chirurgie : Une plaie de l'œil, la pénétration d'un corps étranger ou une complication après une chirurgie de la face. Une surinfection : L'aggravation d'un orgelet, d'un dacryocystite (infection du canal lacrymal) ou d'une piqûre d'insecte infectée sur la paupière. L'orbite est une cavité osseuse fermée et inextensible. Lorsque l'infection s'y développe, le pus et le gonflement créent une pression énorme à l'intérieur de l'œil. Sans prise en charge immédiate, cette pression peut entraîner une perte définitive de la vue par compression du nerf optique ou occlusion de l'artère centrale de la rétine. Une méningite ou un abcès cérébral si les bactéries se propagent vers le cerveau. Une thrombose du sinus caverneux : un caillot de sang infecté très dangereux qui se forme dans les veines de la base du crâne.

C'est quoi vraiment une fracture de la rotule ?

La fracture de la rotule (ou patella) est une cassure de l'os plat et rond situé à l'avant du genou. La rotule sert de « bouclier » protecteur pour l'articulation et agit comme une poulie pour transmettre la force des muscles de la cuisse (le quadriceps) vers la jambe. Lorsqu'elle se brise, c'est tout le système permettant d'étendre la jambe et de tenir debout qui est rompu. Comment cela arrive-t-il ? Il existe deux mécanismes principaux : Le choc direct (le plus fréquent) : Un impact violent sur l'avant du genou lors d'un accident de la route (le genou qui percute le tableau de bord) ou une chute de sa propre hauteur directement sur les genoux. Le choc indirect (traction musculaire) : Une contraction brutale et violente du muscle quadriceps (par exemple pour éviter une chute), qui tire tellement fort sur l'os qu'il le brise en deux. Les différents types de fractures La gravité de la fracture dépend du déplacement des

morceaux d'os : La fracture non déplacée : L'os est fissuré ou cassé, mais les morceaux restent parfaitement alignés. Le tendon du quadriceps et le tendon rotulien sont intacts. La fracture déplacée : Les morceaux d'os s'écartent sous la traction des muscles. La liaison entre la cuisse et la jambe est rompue. La fracture comminutive : L'os est brisé en plusieurs morceaux (fracture « en étoile »), souvent à la suite d'un choc direct très violent. Une fracture de la rotule se manifeste immédiatement après le traumatisme : Douleur vive et foudroyante à l'avant du genou. Impossibilité totale de tendre la jambe ou de la décoller du lit (si la fracture est déplacée). Gonflement massif et rapide du genou (l'articulation se remplit de sang, ce que l'on appelle une hémarthrose). Hématome ou ecchymose visible à l'avant du genou. Parfois une déformation ou un « creux » palpable à l'endroit de la rotule sous la peau.



Quels aliments peut-on congeler une deuxième fois ?

Tout aliment décongelé puis entièrement cuit peut être congelé une deuxième fois sans aucun risque. La cuisson à cœur détruit les bactéries et remet les compteurs sanitaires à zéro.En dehors de la cuisson, la règle absolue du Ministère de l'Agriculture est de ne jamais recongeler un aliment cru décongelé à température ambiante, car les bactéries s'y multiplient à toute vitesse.Voici la liste des aliments que vous pouvez recongeler une seconde fois selon les situations :Après une décongélation complète (Unique-ment si cuisinés)Si vos aliments étaient crus lors de la première décongélation, vous devez impérativement les cuire avant de les remettre au congélateur.Viandes et volailles : transformées en ragoût, sauce bolognaise ou plat mijoté.Poissons et crustacés : cuits à cœur dans une soupe, une gratinade ou une poêlée.Légumes : cuits sous forme de purées,

soupes ou gratins.Fruits : transformés en compotes, confitures, coulis ou tartes cuites.Sans cuisson préalable (Sous conditions strictes)Selon les autorités de sécurité alimentaire comme l'USDA, certains aliments peuvent être recongelés crus uniquement s'ils ont décongelé lentement au réfrigérateur (entre 0 et 4°C) pendant moins de 24 à 48 heures :Le pain et les pâtisseries : sans crème pâtissière ni ingrédients hautement périssables.Les fruits et légumes crus : ils perdront beaucoup de leur texture (ils deviendront mous), mais restent sains.Les viandes et poissons crus : toléré mais déconseillé pour la perte de goût et de texture. Les aliments partiellement dégelésTout aliment contenant encore des cristaux de glace : si le produit n'a jamais dépassé 4°C (au frigo ou dans une glacière) et qu'il reste ferme avec du givre visible, il peut retourner directement au congélateur.



Ces erreurs maquillage que l'on fait toutes ! et qui vieillissent le visage

Appliquer trop d'anti-cernes Commencez par utiliser un bon soin pour les yeux afin d'avoir un contour de l'œil toujours bien hydraté. Appliquez votre anti-cernes en petite quantité et seulement là où vous en avez besoin notamment au coin interne de l'œil. Faites pénétrer la matière en estompant au doigt ou à l'aide d'un pinceau évasé. Appliquer un fard à paupières trop foncé Privilégiez les ombres à paupières assez claires pour mettre en valeur votre regard. Un fard trop foncé peut vite ternir et vieillir le regard. Pour agrandir l'œil, la couleur s'applique sur la paupière mobile et s'étire légèrement vers les tempes. Préférez utiliser un fini mat pour davantage d'élégance. Souligner le regard avec un crayon noir Oubliez purement et simplement le crayon noir sous l'œil car cela fatigue davantage le regard. Il vaut mieux privilégier un crayon brun ou aubergine. En revanche, pour étoffer le ras de cils supérieur, n'hésitez pas à poser votre crayon noir au niveau de la muqueuse du haut. Ne pas mettre de base Pour estomper les rides, adoptez une base de maquillage à base de silicone. Cette dernière permettra d'adoucir les ridules et de lisser votre peau avant l'application de votre fond de teint.Ne jamais hydrater ses lèvres Vous oubliez toujours d'utiliser un baume à lèvres ? Grave erreur ! L'hydratation est indispensable pour avoir de belles lèvres. Appliquez quotidiennement un soin pour les lèvres favorise la circulation sanguine et aide les lèvres à paraître plus jeunes. Ne pas entretenir ses sourcils "L'un des moyens les plus rapides pour paraître plus jeune est d'allonger ses sourcils. Au fur et à mesure que nous vieillissons, nous avons tendance à perdre la queue de nos sourcils. Il faut donc les définir avec un crayon, les étendre vers l'extérieur (et non vers le bas) pour donner l'impression d'un lifting instantané des yeux." précise l'experte Too Faced.

Jupe noire en dentelle : comment la porter ?

Le charme intemporel de la jupe noire en dentelle La jupe noire en dentelle est un pilier de la mode féminine depuis des générations. Cette pièce allie la sobriété du noir à la finesse de la dentelle, créant un équilibre parfait entre élégance et audace. Que l'on envisage de la porter pour une soirée sophistiquée ou une sortie décontractée entre amis, elle offre une polyvalence inégalée. Toutefois, si sa beauté est indiscutable, l'art de la porter de manière à valoriser sa silhouette et son style personnel peut parfois poser question. Blazer noir et jupe en dentelle Choisir la bonne coupe pour sa morphologie La première étape pour porter avec succès une jupe noire en dentelle réside dans le choix de la coupe. Si vous avez des hanches généreuses et souhaitez les mettre en valeur, optez pour une coupe évasée ou trapèze. Pour celles qui cherchent à allonger leurs jambes, une jupe crayon en dentelle qui s'arrête juste au-dessus du genou sera idéale. Les jupes taille haute peuvent également être une option avantageuse, car elles définissent la taille et créent une silhouette harmonieuse. Les associations vestimentaires pour magnifier la dentelle Le défi avec la jupe noire en dentelle est de la combiner de manière à ce qu'elle reste la pièce maîtresse de la tenue, sans pour autant éclipser les autres éléments. Pour un look sophistiqué, associez-la à une blouse en soie ou en satin, tuckée à l'intérieur pour mettre en avant la taille. Pour un look plus décontracté, optez pour un t-shirt blanc simple ou un pull léger. La dentelle étant une matière riche en détails, il est préférable de rester sobre sur les autres textures pour éviter un look surchargé. Pull noir et jupe noire en dentelle Des accessoires judicieux pour compléter le look Les accessoires jouent un rôle clé dans la mise en valeur de la jupe noire en dentelle. Les chaussures, par exemple, peuvent totalement transformer le look. Une paire d'escarpins à talons hauts ajoutera une touche d'élégance pour une soirée, tandis que des bottines ou des ballerines offriront une allure plus décontractée pour la journée. Côté bijoux, l'élégance est de mise. De délicates boucles d'oreilles, une fine chaîne ou un bracelet subtil seront suffisants. Enfin, pour le sac, un clutch ou une petite pochette sera l'option idéale pour une soirée, tandis qu'un sac à bandoulière minimaliste fera l'affaire pour les occasions moins formelles. L'année 2026 est placée sous le signe de l'assurance et de l'affirmation de soi. Portez votre jupe noire en dentelle avec fierté, car c'est une pièce qui traverse les âges et les tendances, conservant toujours son charme et sa féminité. Qu'il s'agisse d'une soirée élégante, d'un rendez-vous ou d'une simple sortie entre amis, la jupe en dentelle est la promesse d'une allure raffinée. Elle est le symbole d'une femme qui connaît sa valeur et qui n'hésite pas à la montrer au monde. Alors, enfilez cette jupe, associez-la avec vos pièces favorites, et marchez avec confiance et style !



Mouskoutchou



Ingrédients: 3 œufs, 180 g de farine, ½ cuillère-à-café de levure chimique, 130 à 150 g de sucre, 100 ml de lait, 100 ml d'huile neutre ou beurre fondu, 1 cuillère-à-café d'extraît de vanille, le zeste d'un citron, du sucre glace (facultatif). **Préparation:** Préchauffez votre four à 180°C 2Dans la cuve de votre robot, faites blanchir les œufs avec le sucre à vitesse maximale. Préparation du Mouskoutchou Une fois le volume doublé, versez l'huile et ensuite le lait en veillant à ce que chaque ingrédient soit complètement incorporé avant d'ajouter le suivant. Lavez un citron jaune et prélevez le zeste. Incorporez-le dans la cuve de votre robot ainsi que la farine tamisée additionnée de la levure chimique. Préparation du Mouskoutchou Débarrassez dans un moule préalablement graisse puis, enfournez 40 minutes, selon les fours, soit jusqu'à ce que la lame de votre couteau ressorte totalement sèche. Préparation du Mouskoutchou Dès la sortie, démoulez et laissez refroidir sur une grille.

Le bébé perd ses cheveux, est-ce normal ?



Il est tout à fait normal qu'un bébé perde ses cheveux, en particulier au cours de ses 6 premiers mois de vie. Ce phénomène touche la grande majorité des nourrissons et n'est absolument pas douloureux.Pourquoi le bébé perd-il ses cheveux ?La chute d'hormones : In utero, le bébé est exposé aux hormones de sa mère. Après la naissance, la chute de ce taux d'hormones pousse une grande partie des cheveux vers une phase de repos,

puis de chute.Les frottements : Les bébés passent beaucoup de temps allongés sur le dos. Le frottement répété de la tête contre le matelas ou le siège auto crée souvent une zone chauffée à l'arrière du crâne.Les croûtes de lait : Ces petites pellicules jaunâtres et grasses collent aux cheveux. Lorsqu'elles se détachent, elles entraînent souvent les cheveux avec elles.Quand vont-ils repousser ?La repousse commence généralement entre 6

mois et 1 an. Les nouveaux cheveux peuvent être totalement différents des premiers (couleur ou texture différente).Quand faut-il consulter un médecin ?Même si la situation est bénigne dans 95 % des cas, demandez l'avis de votre pédiatre si :La perte de cheveux persiste après l'âge de 1 an.Le cuir chevelu est très rouge, squameux, ou semble le démanger.Les cheveux tombent par parcelles circulaires bien nettes (suspensions de teigne ou pelade).

Quand s'inquiéter de la respiration d'un enfant ?

Il faut immédiatement s'inquiéter et appeler les secours si la respiration de votre enfant s'accompagne d'une coloration bleutée des lèvres ou des doigts, de gémissements à chaque expiration, de pauses respiratoires, ou d'un refus total de s'alimenter.Chez les jeunes enfants, les muscles respiratoires se fatiguent très vite. Une gêne respiratoire peut rapidement évoluer en détresse respiratoire aiguë.Les signes d'urgence absolue Contactez immédiatement les secours si vous observez l'un de ces signes de gravité : Changement de couleur : Les lèvres, le contour de la bouche, la langue ou les ongles deviennent bleus ou grisâtres (cyanose).Bruits anormaux : L'enfant émet un grognement ou un gémissement continu à chaque fois qu'il expire.Pauses respiratoires : La respiration s'arrête pendant plusieurs secondes.Troubles du comportement : L'enfant est mou, amorphe, somnolent (léthargique) ou, au contraire, anormalement agité et impossible à consoler.Incapacité à boire : Le bébé refuse ou ne parvient plus du tout à téter ou à boire son biberon à cause de sa gêne. Les signes de lutte respiratoire (Consultez très rapidement)Ces signes montrent que l'enfant fournit un effort anormal pour faire entrer l'air dans ses poumons. Prenez rendez-vous en urgence chez le médecin ou allez aux urgences s'il présente :Le tirage : La peau se creuse de façon visible au-dessus des clavicules, à la base du cou, ou entre les côtes à chaque inspiration.Le balancement thoraco-abdominal : Le ventre se gonfle exagérément à l'inspiration tandis que la poitrine se creuse.Le battement des ailes du nez : Les narines de l'enfant s'écartent et se dilatent largement à chaque inspiration.Une respiration trop rapide (polypnée) : Comptez les mouvements de son ventre pendant une minute complète alors qu'il est au calme :Plus de 60 respirations par minute chez le nourrisson (0 à 2 mois).Plus de 50 respirations par minute entre 2 et 12 mois.Plus de 40 respirations par minute après 1 an.





JUP-ON : le sur-pantalon vélo qui s'enfile en quelques secondes



La jeune marque française JUP-ON était présente aux Prodays 2026. Frandroid a rencontré sa fondatrice Alexandra Rigo pour découvrir sa gamme d'accessoires dédiée au vélo, parmi laquelle un sur-pantalon anti-pluie qui pousse le curseur de la praticité le plus loin possible. JUP-ON, une jeune marque française présente aux Prodays 2026, a exhibé son sur-pantalon anti-pluie et le reste de sa gamme d'accessoires dédiée au vélo. Frandroid a rencontré sa fondatrice Alexandra Rigo pour découvrir son catalogue, sa démarche et ses objectifs. L'histoire de JUP-ON commence il y a trois ans, avec initialement des tabliers pour scooter. Le concept était simple : une protection qui se fixe à la taille de la personne, mais pas au véhicule. Assez vite, les retours de son entourage ont poussé Alexandra Rigo à s'intéresser à un autre public. « Rapidement, les gens m'ont dit que c'était super mais que je devais faire des choses pour les cyclistes aussi », raconte Alexandra Rigo, qui a donc décliné cette même idée en version pantalon, pour le vélo. Ainsi est né l'Urbanleg, qui a trouvé son public assez rapidement : « Je l'ai présenté au salon Made in France de cette année, en un jour et demi, je n'avais plus de stock, j'ai vendu 40 pièces », se remémore l'intéressée. Côté matière, le sur-pantalon est fait en softshell, le tissu technique qu'on retrouve notamment sur les vestes de montagne.

La "batterie à charbon" pourrait être une solution à la crise mondiale



Il est indéniable que le charbon en tant que combustible fossile a eu un impact considérable sur le développement de la société humaine. À ce jour, il reste l'une des sources d'énergie les plus importantes, avec près de 36 % de l'électricité mondiale produite par des centrales thermiques au charbon. Compte tenu de la durée d'utilisation du charbon par les humains, nous sommes pleinement conscients des problèmes écologiques qui y sont associés. La majorité de ces problèmes concernent la méthode la plus couramment utilisée pour produire de l'électricité à partir du charbon : en le brûlant. Ce procédé émet divers types de polluants dans l'air, et est

la principale cause de la mauvaise réputation du charbon. Bien que les ingénieurs aient progressivement amélioré l'efficacité des centrales au charbon au fil des décennies, les méthodes de combustion conventionnelles gaspillent encore une part importante de l'énergie du charbon sous forme de chaleur. C'est pourquoi un groupe de scientifiques de l'Université de Shenzhen en Chine et de l'Académie chinoise d'ingénierie tente une méthode différente. Ce groupe a récemment entrepris une étude qui envisage l'utilisation du charbon comme source d'énergie relativement plus propre. Alors qu'ils en étaient encore à leurs dé-

buts, ils ont réussi à affiner un procédé appelé Pile à Combustible à Charbon Direct à Zéro Carbone (ZC-DCFC). Cette technologie utilise l'énergie chimique stockée dans le charbon pour produire de l'électricité. Pas en la brûlant, mais en utilisant les principes de l'électrochimie. À bien des égards, le procédé ZC-DCFC fonctionne davantage comme une pile à combustible qu'une centrale électrique conventionnelle au charbon. Ce qui rend le développement du ZC-DCFC crucial, cependant, c'est la possibilité qu'il résolve les préoccupations liées à la sécurité énergétique et énergétique auxquelles sont confrontées plusieurs pays.

McLaren s'allie à FieldAI pour des robots autonomes au Royaume-Uni



McLaren Construction a conclu un partenariat avec FieldAI, une entreprise d'intelligence artificielle (IA) et de robotique, pour déployer des robots autonomes sur ses chantiers au Royaume-Uni. Selon cet accord, FieldAI fournira des robots qua-

drupèdes. Au départ, les robots se concentreront sur la capture d'images à 360 degrés et de données en nuages de points, ainsi que sur la vérification de l'avancement du site, la réalisation de patrouilles de conformité en matière de sécurité,

l'analyse des écarts entre modèles et sites et le soutien à l'assurance qualité. Les robots doivent effectuer régulièrement des scans automatisés pour documenter les aspects visuels et spatiaux des travaux en cours. Ce processus créera un dossier détaillé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le partenariat inclut également une analyse des déviations alimentée par l'IA qui compare les données actuelles sur site avec les modèles de conception originaux. McLaren affirme que cela réduira le temps nécessaire pour détecter les problèmes de qualité, aidera à garantir que les installations sont correctes au moment de la livraison, et soutiendra la gestion de tolérance ainsi que la réduction du besoin de retravail. Le logiciel de FieldAI permet aux robots de fonctionner sans cartes préalables, infrastructures de soutien ou itinéraires préplanifiés, permettant un déploiement plus rapide et une meilleure adaptation aux conditions changeantes du site.

France : comment valoriser au mieux le surplus solaire ?

Depuis juin 2026 en France, EDF ne rachète plus le surplus solaire que 1,1 centime le kilowattheure. La question n'est plus de le revendre, mais de savoir quoi en faire, et là, la batterie n'est pas toujours la bonne réponse. En ce moment, début juillet, je produis trois kilowatts en plein midi, la maison en consomme cinq cents watts, et le reste part sur le réseau pour rien. Le réflexe, c'est de foncer sur une batterie pour tout stocker et se sentir autonome. Sauf qu'avant de dépenser plusieurs milliers d'euros, il vaut la peine de se poser une question bête : et si le kilowattheure le plus rentable était celui qu'on utilise tout de suite, sans jamais le stocker ? Le contexte a basculé au 1er juin 2026. Le tarif de rachat du surplus des petites installations est tombé à 1,1 centime le kWh, contre 4 centimes un an plus tôt. À noter, ce nouveau tarif ne concerne que les installations dont la demande de raccordement a été déposée à partir du 5 juin 2026 : celles raccordées avant conservent leur ancien tarif de rachat, fixé pour 20 ans à la signature du contrat.

SPORT



JEUX MÉDITERRANÉENS – TARENTE 2026

L'Algérie entend capitaliser sur l'élan d'Oran 2022



Par Sanaa

L'Algérie prendra part à la 20^{ème} édition des Jeux méditerranéens, organisée du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), avec une délégation de 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, engagés dans 27 disciplines, avec l'ambition de confirmer la dynamique enclenchée lors de la précédente édition, organisée à Oran en 2022. Avec une moyenne d'âge de 24,7 ans, les principales chances de médailles de la délégation algérienne devraient notamment se situer dans les disciplines individuelles, à l'image de l'athlétisme, de la gymnastique et de la boxe, considérées par le Comité olympique et sportif algérien (COA) comme des spécialités susceptibles de permettre aux représentants nationaux de décrocher de "bons résultats". " La mission ne sera pas facile ", a reconnu le président du COA, Abderrahmane Hammad, lors de la conférence de presse organisée avant le départ de la délégation, insis-

tant sur la qualité de la concurrence et sur le niveau croissant des Jeux méditerranéens d'une édition à l'autre. M. Hammad a également souligné que les résultats obtenus à Oran-2022 constitueront une référence importante pour la participation algérienne à Tarente, aussi bien en termes de performances que de nombre de participants. " Pour les athlètes prenant part pour la première fois à ce rendez-vous, ces Jeux constitueront également une occasion d'acquiescer de l'expérience et de se mesurer à des sportifs de haut niveau ", a-t-il ajouté. Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs athlètes de premier plan seront particulièrement attendus à Tarente, à l'image de la championne olympique de gymnastique Kaylia Nemour, du demi-fondiste Djamel Sedjati (800 m), du spécialiste du triple saut Mohamed Yasser Triki, du nageur Jaouad Syoud et du judoka Messaoud-Driss. Ces représentants, auxquels s'ajoutent plusieurs athlètes confirmés dans les différentes disciplines, auront

pour objectif de contribuer à améliorer le bilan algérien dans une compétition dont le niveau ne cesse de progresser. Aux JM-2026, l'athlétisme sera représenté par 17 athlètes, dont deux dames, alors que le tir sportif comptera également 17 représentants, dont six dames. Les luttes associées aligneront 14 athlètes, dont cinq dames, tandis que la boxe sera présente avec 12 pugilistes, dont six dames. Le judo et la gymnastique compteront chacun 12 athlètes, avec respectivement quatre et six dames. L'escrime sera représentée par 11 athlètes, dont cinq dames, devant le karaté (10, dont quatre dames), l'aviron (8, dont trois dames), le badminton (8, dont quatre dames), la pétanque (8, dont trois dames) et le canoë-kayak (7, dont trois dames). L'Algérie participera également aux épreuves de tennis de table (6 athlètes), de natation (5), de rafla (4, dont deux dames), de taekwondo (4, dont deux dames), d'haltérophilie (3) et de roller/skateboard (3).

BEACH VOLLEY - CAN 2026 (1^{RE} JOURNÉE-MESSIEURS)

Victoire de l'Algérie devant Nigeria (2-0)

La sélection algérienne masculine de beach-volley s'est imposée devant son homologue nigérienne sur le score de 2 sets à 0 (21-14, 21-14), en match comptant pour la première journée du groupe F du Championnat d'Afrique 2026, qui se dispute jusqu'au 22 août à Alexandrie. A la faveur de cette nette victoire, la paire algérienne composée de Kallouche et Dekkiche signe ainsi une belle performance pour ces débuts dans le groupe F, qui regroupent également le Togo et l'Angola, qui s'affrontent actuellement sur la plage Abu Heif

Beach. La sélection nationale féminine s'est également imposée lors de sa première sortie devant le Burundi (2-0 : 21-13, 21-14). La paire Amalou-Bechar affrontera lors de son second et dernier match de la poule C son homologue botswanaise. Vingt-huit pays africains prennent part aux épreuves messieurs et dames de cette compétition, dont le champion vaudra son sésame aux Jeux olympiques (JO) de Los Angeles-2028. La participation algérienne constitue une opportunité pour le beach-volley national de se mesurer au haut ni-

veau africain, face à des sélections disposant d'une expérience continentale et olympique, mais également à des équipes qui ambitionnent de décrocher une première qualification aux Jeux olympiques. Les organisateurs s'attendent à une compétition relevée, compte tenu des spécificités du beach-volley, une discipline où les conditions climatiques, la forme physique, la complémentarité entre les membres de chaque paire et la capacité à gérer les points décisifs peuvent s'avérer déterminantes.

Rachid

MC ALGER (LIGUE 1)

Bouguerra, c'est l'impasse !

Le dossier Aymen Bouguerra prend une tournure inattendue du côté du Mouloudia d'Alger. Alors que la direction cherchait une issue pacifique pour se séparer de son joueur, le latéral droit campe sur ses positions. Lacé sur la liste des libérables dans le cadre du remaniement de l'effectif, Aymen Bouguerra n'est pas disposé à faciliter la tâche aux dirigeants algérois. La direction du Mouloudia d'Alger avait pourtant proposé plusieurs formules d'indemnisation financière pour convaincre le joueur de résilier son contrat, mais Bouguerra a repoussé l'ensemble de ces offres. L'argument du joueur repose sur la préservation de ses intérêts sportifs et financiers, estimant que les propositions de départ à l'amiable formulées par ses dirigeants ne correspondent pas à ses attentes. En refusant de signer le document de résiliation, le latéral droit bloque l'une des places réservées aux joueurs seniors, compliquant ainsi la gestion administrative de l'effectif. Devant l'absence de solution, Aymen Bouguerra a mandaté un conseiller juridique pour défendre ses droits. Une démarche formelle a été entreprise auprès de la direction pour exiger sa réintégration immédiate et sans condition aux séances d'entraînement collectives de l'équipe première. S'appuyant sur les règlements en vigueur et les directives de la FIFA concernant le statut du joueur, son défenseur rappelle que le club ne peut pas écarter un élément sous contrat des activités de l'équipe. Cette décision place la direction du MCA sous la menace de recours auprès des instances compétentes. Pourtant, une porte de sortie honorable semblait ouverte grâce à l'intervention de l'ES Sétif. L'Entente a mis le paquet pour séduire le latéral en lui proposant plusieurs options adaptées à ses exigences, allant du rachat direct de son bail à une proposition de prêt sur un an, le tout assorti d'une prime de signature très avantageuse. Bouguerra a également dit non aux Sétifiens. Il refuse catégoriquement d'être transféré contre son gré, préférant aller jusqu'au bout du conflit qui l'oppose à son employeur actuel. Face à cette impasse totale, le MC Alger se retrouve au pied du mur. Sanaa

BASKET-BALL

Lancement de la 2^{ème} édition du programme "BAL Advance : Next Play"

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé le lancement de la deuxième édition du programme "BAL Advance : Next Play", initié par la Basket-ball Africa League (BAL), destiné à accompagner les joueurs et anciens joueurs dans leur reconversion et leur avenir professionnel au-delà de leur carrière sportive. Ce programme pratique d'entrepreneuriat vise notamment à permettre aux participants de développer leurs idées d'affaires, de renforcer leurs compétences professionnelles et de préparer leur transition vers une activité entrepreneuriale. Les bénéficiaires pourront profiter de formations pratiques en entrepreneuriat, de rencontres avec des dirigeants d'entreprises et des experts de différents secteurs, ainsi que d'un accompagnement dans le développement de leurs projets et d'un programme de mentorat. A l'issue du programme, trois représentants des différentes cohortes seront invités à prendre part à une journée de présentation (Pitch Day), organisée dans une ville africaine, où ils pourront présenter leurs projets et participer à une expérience BAL/NBA Africa. L'édition 2026 est ouverte aux joueurs et anciens joueurs, hommes et femmes, ayant notamment évolué en BAL, en Road to BAL ou dans les championnats nationaux, ainsi qu'aux joueurs actuels et anciens des divisions D1 et D2. Les participants au programme BAL4Her sont également éligibles. Dans une note adressée aux présidents des ligues et clubs affiliés, la FABB les a invités à assurer une large diffusion de cette opportunité auprès de leurs joueurs et anciens joueurs, notamment ceux disposant d'une idée ou d'un projet entrepreneurial, manifestant un intérêt pour l'entrepreneuriat ou présentant un potentiel de leadership. Les candidats intéressés sont appelés à consulter la plateforme officielle du programme pour connaître les modalités de participation et les différentes étapes du processus de candidature. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à accompagner les basketteurs dans leur évolution professionnelle et à valoriser leurs compétences au-delà des terrains, en leur offrant des outils et un encadrement pour préparer leur avenir entrepreneurial. Rachid

SPORT



FC BARCELONE (ESPAGNE)

C'est terminé pour Julian Alvarez !



Alors qu'un espoir semblait toujours exister dans le dossier Julian Alvarez, le dossier serait clos à 99%. L'Atlético de Madrid n'a pas tremblé. Sollicité par le FC Barcelone depuis des mois pour lâcher son attaquant vedette Julian Alvarez, le club madrilène a toujours fermé la porte à un départ. L'Argentin a pourtant clamé publiquement son envie de plier bagage et les Blaugranas ont souvent mis la pression en déclarant que leur offre pour le Colchonero avait un deadline. Les médias espagnols n'ont également pas été tendres en affir-

mant que des révélations sur le comportement des dirigeants madrilènes envers leur joueur allaient sortir. Pas de quoi déstabiliser le coach Diego Simeone. À la veille d'affronter Malaga en Liga, El Cholo a confirmé qu'Alvarez allait bien rester au Metropolitano. « Je continue à penser de la même manière. Je m'occupe de l'aspect sportif. Nous en discutons comme nous le faisons toujours. Sur le plan sportif, nous avons besoin de plus d'entraînements avec lui pour qu'il soit au meilleur de sa forme. C'est l'un des meilleurs joueurs, voire

le meilleur. Je pense que si le propriétaire du club s'est exprimé sans ambages, je crois qu'il n'y a rien d'autre à ajouter. C'est comme quand on va au tribunal, il n'y a rien d'autre à dire. Nous prenons soin de l'homme et du joueur. Nous comprenons qu'il n'est pas en état de jouer ce match (contre Malaga, ndlr). Je fais preuve d'un grand respect dans toutes les situations auxquelles nous avons été confrontés... Griezmann, Diego Costa, et aujourd'hui Julián. Je respecte pleinement toutes les opinions que chacun peut exprimer. »

BARÇA (ESPAGNE)

72 heures décisives pour boucler le transfert de Julián Álvarez

Barcelone poursuit ses efforts pour s'attacher les services de Julián Alvarez, l'attaquant de l'Atlético de Madrid, après avoir fixé un délai ne dépassant pas deux ou trois jours pour boucler l'opération, le club catalan restant attaché à l'attaquant argentin qu'il considère comme sa priorité pour renforcer sa ligne offensive. Selon le journal espagnol Mundo Deportivo, Barcelone compte déployer un maximum d'efforts pour boucler le transfert de Julián Alvarez, après s'être rapproché de la signature de Rodri et de Joao Cancelo, seule l'annonce officielle des deux trans-

ferts restant en suspens. Le club catalan estime qu'Alvarez est la meilleure option pour compenser les départs de Robert Lewandowski et de Ferran Torres. L'attaquant argentin représenterait la touche finale d'un effectif avec lequel Barcelone espère revenir dans la course au titre de la Ligue des champions, l'objectif le plus désiré par les supporters du club après onze ans sans l'avoir remporté. Malgré le refus public de l'Atlético de Madrid, que ce soit de la part de son président Enrique Cerezo ou de son directeur général Miguel Angel Gil Marin, Barcelone tentera

de nouveau de recruter Julián Alvarez, que Diego Simeone a écarté mardi de la liste de l'équipe qui a affronté Malaga mercredi au stade Riyadh Air Metropolitano. Cela dit, Simeone a partagé l'avis de Gil Marin, mais il a laissé aux supporters de l'Atlético de Madrid la liberté d'exprimer la position qu'ils jugent appropriée à l'égard d'Alvarez. Barcelone attend, au cours des heures et des jours à venir, de trancher l'avenir d'Alvarez, qui rêve toujours de porter le maillot du club catalan et pourrait faire un nouveau pas pour réaliser ce rêve.

RENNES (FRANCE)

Un loft a été mis en place avec Embolo

Selon nos informations, le Stade Rennais a décidé de mettre plusieurs joueurs à l'écart du groupe professionnel. Alidu Seidu, Djaoui Cissé et Breel Embolo font

ainsi partie des éléments placés dans le loft par le club breton. Cette décision intervient alors que Rennes poursuit son mercato estival et cherche à réorganiser

son effectif. Les trois joueurs sont désormais invités à trouver une solution pour leur avenir, tandis que le club travaille à la suite de son projet sportif.

OLYMPIQUE LYONNAISE (FRANCE)

Fenerbahçe et ses stars se font reprendre de volée en Turquie

L'OL est parvenu à décrocher un match nul (1-1) sur la pelouse du Fenerbahçe. Tout reste à faire dans ce barrage de Ligue des Champions, mais le club turc et ses stars ont fortement déçu. Comme souvent, lorsqu'un club étranger se rend en Turquie, une certaine appréhension existe à l'heure d'affronter les géants turcs dans leurs antres à l'ambiance assourdissante. Mardi, l'Olympique Lyonnais pouvait donc redouter le pire en se rendant au stade Şükrü Saracoğlu, enceinte bouillante de Fenerbahçe, pour son barrage aller de Ligue des Champions. Outre l'ambiance de feu qui était promise aux hommes de Paulo Fonseca, le club stambouliote faisait office de favori grâce à son effectif composé de plusieurs noms bien connus de la planète football (Ederson, Aké, Skriniar, Kanté, Guendouzi, Asensio, Talisca, Greenwood, Lukaku, Muriqi). Mais comme souvent avec les clubs turcs, la présence de stars, pour la plupart trentenaires, ne garantit pas le succès. Et encore moins le beau jeu. Mardi, les Gones se repartis d'Istanbul avec un bon match nul (1-1) après avoir mené au score en première période. Surtout, cet OL en reconstruction a fait plus que résister aux Stambouliotes. Grâce à un Lois Openda en feu, les Rhodaniens auraient largement pu s'imposer face à une équipe turque sans inspiration et très souvent coupée en deux. À l'issue du match, le coach du Fener, Ismail Kartal, a pourtant estimé que ses joueurs avaient rendu une bonne copie, ajoutant même qu'ils avaient su jouer au niveau d'un match de Ligue des Champions.

MANCHESTER UNITED (ANGLETERRE)

Bruno Fernandes prolongé

Alors que Manchester United a fait savoir qu'il n'était pas question de vendre Bruno Fernandes, l'international portugais pourrait même se voir offrir une prolongation de contrat dans les prochains jours. Selon The Athletic, Manchester United est en pourparlers concernant le contrat de son capitaine, Bruno Fernandes. L'international portugais a été déclaré intransférable par les dirigeants de Manchester United. Ces informations font suite à l'intérêt manifesté par Galatasaray pour l'international portugais, bien qu'United affirme qu'il n'est pas à vendre. Il est désormais rapporté que le club stambouliote a proposé au joueur de 31 ans un salaire annuel de 17,1 millions de livres sterling (20 millions d'euros). Toutefois, l'ancien joueur du Sporting Portugal souhaite rester à Manchester United et négocie actuellement un nouveau contrat. Le joueur également convoité par l'Arabie saoudite a entamé la dernière année de son bail actuel, mais les Red Devils disposent d'une option pour le prolonger d'une saison supplémentaire. Son contrat prévoyait également une clause libératoire de 57 millions de livres sterling valable pour les clubs étrangers cet été, mais celle-ci a désormais expiré.

FOOTBALL (ESPAGNE)

La Real Sociedad veut se faire prêter Mamadou Sarr

Arrivé à Chelsea au mois de janvier en provenance de Strasbourg, Mamadou Sarr n'y a disputé que 7 petites rencontres. Selon nos informations, l'international sénégalais (8 sélections) a de grandes chances de quitter le club cet été, probablement sous la forme d'un prêt. C'est sous cette formule que la Real Sociedad aimerait le récupérer afin de lui offrir plus de temps de jeu. Selon nos informations, Al-Hilal (Arabie saoudite) tente également le coup en parallèle. Des discussions ont actuellement lieu avec le défenseur de 20 ans. Le club saoudien, où évolue son compatriote Kalidou Koulibaly, aimerait l'intégrer à sa rotation et lui a déjà présenté son projet.

Auto-Moto



Pourquoi Mercedes a limité l'autonomie de sa CLA électrique ?



La toute nouvelle et surpuissante Mercedes-AMG CLA 45 de 680 chevaux possède d'énormes batteries de 94 kWh. Mais pas les versions « sages », pourtant équipées du même châssis. Alors, pourquoi n'ont-elles pas droit à ces gros accumulateurs qui permettraient d'augmenter encore l'autonomie maximale ? Parce qu'elle n'est pas toute seule dans la gamme, cette CLA... Trois moteurs à flux axial de la dernière génération, 680 chevaux en puissance maximale cumulée et moins de trois secondes pour passer de 0 à 100 km/h. Voilà les chiffres très impressionnants de la nouvelle Mercedes-AMG CLA 45, passant à la technologie 100 % élec-

trique alors que l'ancienne mouture préférait un quatre cylindres turbo 2,0 litres de 421 chevaux. Cette dernière était déjà la compacte à quatre portes la plus puissante du monde, le nouveau modèle fait encore plus fort et se porte à hauteur des machines ultra-sportives du segment supérieur ! Cette nouvelle CLA 45 électrique possède aussi des batteries de 94 kWh, d'une capacité identique à celles des grandes Classe C et GLC électriques. Grâce à cette capacité importante, elle revendique une autonomie maximale WLTP de 670 kilomètres en version berline et de 640 kilomètres en break. Comme l'ont remarqué les journalistes de Frandroid,

cette nouvelle CLA 45 possède ainsi l'exclusivité sur des batteries de cette taille dans la gamme du modèle : les CLA « gentilles », elles, laissent le choix entre des accumulateurs de 58 ou 85 kWh de capacité nette, avec une autonomie maximale pouvant atteindre 792 kilomètres WLTP dans sa configuration la moins énergivore et la mieux dotée en cellules. Sachant que cette CLA « normale » possède des pneus moins larges et un aérodynamisme plus fin que la version AMG, elle pourrait gagner encore en autonomie maximale si Mercedes lui donnait accès aux batteries de 94 kWh comme sa déclinaison ultra-sportive.

Kawasaki Z900 RS et Z900 RS SE 2026 : vintage tout simplement



Vous aimez la sobriété et la performance qui en découlent ? Un peu de poids et une ergonomie spéciale ne vous font pas peur ? Voici la Z900 RS et sa version améliorée : la SE. Une super moto qui cache bien son jeu. Sortie en 2018, vous n'en avez peut-être pas beaucoup croisé, ou ne vous y êtes pas intéressé, pensant qu'il s'agit d'une moto d'esthète ou de nostalgique. Ou bien n'avez-vous pas eu le temps de l'identifier. Déjà, parce qu'elle passe vite. Très vite. Même, lorsqu'elle vous double. Ensuite parce qu'elle ressemble à une moto pré-ère Z1000 et du siècle dernier, avec son phare rond, ses formes douces, son réservoir de 17 litres tout en métal et son beau support de garde-boue avant. Sans oublier la coque arrière façon Z1 cette fois, à la forme surannée et pourtant intemporelle. Cette RS a cette beauté simple que l'on ne semble pas toujours voir, ni vouloir. Celle qui se renforce lorsque l'on engage la conversation, que l'on se laisse convaincre et si l'on s'intéresse à elle. Sous son air de ne pas en avoir, il y en a. De l'air, et de tout. Plus que de raison, même et donc autant de raisons de l'apprécier. Déjà, il faut accrocher avec son style. Pas si discrète de coloris, pourtant, cette moto très inspirée provoque quelque chose, au travers de sa tenue vestimentaire spécifique, identifiable et décalée par rapport au reste de la production.

Sym TTLBT 508 : et la tortue devient lièvre !

Un maxi-scooter GT, on connaît. Un maxi-scooter GT, on ne connaissait pas encore. C'est ce que propose le Tàiwanaï SYM avec son TTLBT, dont le nom est dérivé de "Tartaruga" (tortue en italien) et BT signifiant "Best Technologies". Alors, comme l'animal, notre tortue est-elle vélocité ou pas ? On peut dire que ce scooter soulève la curiosité. Sa ligne futuriste rappelant celle d'un BMW Cc-04, pour commencer, mais pas seulement. Surtout, ses petites valises arrière, facilement et rapidement amovibles au moyen d'une molette quart de tour de taille idéale, profilées, parfaitement intégrées et presque plates (14,4 L à gauche, 13,6 L à droite). Curiosité : elles sont à ouverture par le haut et de capacité limitante, donc, lui conférant des airs de moto de tourisme et lui donnant une ampleur aussi inédite que bienvenue. Elles asseyent la ligne autant que le scooter lui-même. L'optique avant, à Led, est surtout adaptatif en fonction de l'angle pris (merci la centrale inertielle). Il offre également une signature visuelle complexe aussi originale que celle des feux arrière, en quatre parties. C'est beau, c'est efficace et cela s'inscrit parfaitement dans la ligne assez « plate » de trait du TTLBT ABS TCS E5+ de son petit nom commercial. On peut dire que ce scooter soulève la curiosité. Sa ligne futuriste rappelant celle d'un BMW Cc-04, pour commencer, mais pas seulement.

Le Denza BAO 5 s'inspire du Land Rover pour le concurrencer !



La marque premium de BYD, Denza, présente un grand SUV au look proche du baroudeur britannique. Ce n'est pas un hasard puisqu'il compte le concurrencer. Avec sa nouvelle marque haut de gamme Denza, le géant chinois BYD

n'y va pas avec le dos de la cuillère. Après sa supercar électrique de 1 604 ch au prix d'une Porsche 911, voici un nouveau SUV qui vise aussi les meilleurs. Son nom, BAO 5, n'a rien de très désirable, mais il compte davantage

sur son design pour plaire. Sur ce point, l'air de ressembler avec un certain Defender est flagrant, notamment au niveau de la vitre de custode. Toutefois, on lui trouve aussi des airs de Toyota Land Cruiser, de sacrées références ! Avec une longueur de 4,91 m, ce Denza BAO 5 joue clairement dans la même cour. Profitant d'un empattement de 2,80 m, il sait accueillir ses passagers, notamment sous un toit panoramique. Le volume du coffre n'a rien d'extraordinaire avec 475 litres sous tablette, mais peut grimper jusqu'à 1 736 litres une fois tous les sièges rabattus. Ceux qui voyageront à l'avant bénéficieront de quatre écrans. Le conducteur profite d'un combiné numérique de 12,3 pouces et d'un affichage tête haute, tandis que le passager possède son propre écran en plus de celui placé au centre de la planche de bord, d'une taille de 15,6 pouces.

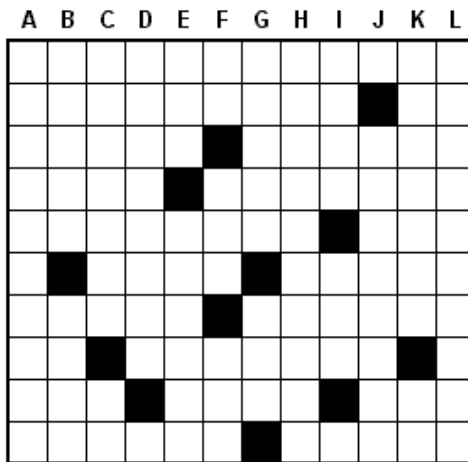
MOTS CROISES

Horizontalement

- 1 - Littérateurs obscènes
- 2 - Pincée - Sujet familial
- 3 - Affranchi - Installez à l'écart
- 4 - Déesse du mariage - Manque de résultat
- 5 - Copines du titi - Immensité
- 6 - Vitesse du marin - Montrera qu'il fait des efforts
- 7 - Elle peut servir de canapé - Posai des carreaux
- 8 - Mot de choix - Bien entraînée
- 9 - Insère - Il ne sort pas sans sa voilure - Jamais reconnu
- 10 - Importants personnages - Examinez manuellement

Verticalement

A - Pour elle, ressasser ou retater c'est le bon mot B - Passée sous silence - Cours en pointillé C - Chantepleure - Élément numéro 22 D - Chambre pour les tout jeunes E - Ferraille à Oslo - Durci par un bain F - Mère des Titans - Mot de la fin - Fermette G - Vestige - Larve H - Acte de violence I - Aide de matador - Voisin des mormons J - Cherchèrent à polir K - Raccourcira par le haut - C'est-à-dire bien diminué L - Dames supérieures



Sudoku

5		3	9	1	8	2		7
8		1	6	2	4	9		5
6	9	2	5		3	8	1	4
2			4		6			3
4			2		7			1
7	2	9	1		5	3	4	8
1		4	7		9	5		6
3		6	8		2	1		9

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

mon horoscope du jour

Bélier

La journée sera favorable aux investissements pour tous les natifs du signe. Mars vous poussera à vous attaquer à des problèmes sérieux qui entravent votre liberté d'action dans votre métier ou freinent vos progrès.

Gémeaux

Vous feriez bien de vous occuper de votre budget. Ou vous pourriez avoir de mauvaises surprises ! D'autant plus qu'il vous arrivera de subir des retards dans les rentrées d'argent escomptées.

Lion

Il n'est pas impossible que Jupiter impose à certains d'entre vous une contrainte financière assez importante. Ce climat planétaire va une fois de plus réveiller votre envie de progresser dans votre carrière.

Balance

Des surprises très agréables seront dans l'air en ce qui concerne votre foyer et votre famille. Ce serait le bon moment d'apporter à votre home les transformations que vous souhaitez.

Sagittaire

Vous serez bien inspiré dans vos transactions financières. N'hésitez pas à agir dans le domaine des placements et des obligations. Elle pourrait impliquer une certaine chance dans le travail quotidien.

Verseau

Il ne fera pas bon vous marcher sur les pieds ! Vous n'aurez pas votre patience habituelle. Faites toujours preuve de sincérité dans vos relations amicales, vous vous éviterez des complications.

Thureau

Vos plus grandes joies, vous les vivrez en famille. Vos enfants, surtout, feront votre bonheur. Avec les plus âgés, la complicité sera belle. Vous aurez droit à d'excellents moments en compagnie d'amis.

Cancer

Aucune planète en vue dans le secteur travail. Cela ne signifie pas pour autant que vous vous croirez les bras, mais seulement que vous réglerez les affaires courantes.

Vierge

N'hésitez pas à pratiquer de nouvelles activités toutes simples, ballade, vélo, photographie. Tout ceci est propice aux rencontres et à votre épanouissement.

Scorpion

Pleins feux sur votre vie professionnelle. Votre compétence sera nettement mise en valeur. Attention quand même à ne pas tout gâcher par une excessive vanité.

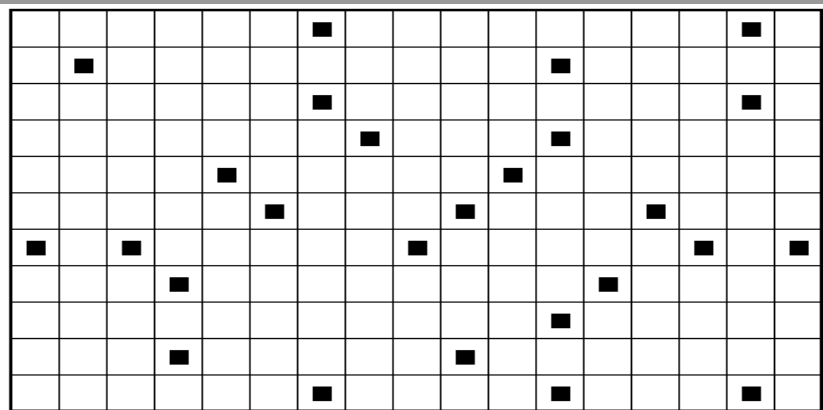
Capricorne

Beaucoup de planètes en vue dans les secteurs santé de votre thème. Mais rassurez-vous : avec un minimum de précautions, vous ne devriez pas trop souffrir de leur présence.

Poisson

A la maison, vous vous préoccupez soudainement de mille petits travaux qui auraient dû être faits depuis longtemps. Vous aurez envie de transformer et surtout d'égayer votre maison.

MOTS CACHÉS



ANE AINE ANSES ARISEE ECOLIER CARIBOUS
MER BAIE ASSAI ASTRES ECUMERA MARCHERA
NEE CIEL CESSE CISELE EGLISES RIMERONT
NUE CUIS ETAMA ESSAIE MURIRAS
RUT ETES ETRES GAINER OLIVIER
SEL OSES LEROT NAUSEE SENILES
SIS REEL PANSE PESTES SEVERES
TAS SEVE RAMER RAGERA
VUE SUES RASER ROUSSE
TOIT RENES SACRAI
TRAC SAPER UTILES
SEMER
TAIRE

- 11 -
INTERNERAI

Charade

Mon premier ne mise pas tout sur son physique.
Mon second est un allié.
Mon troisième est une interjection.
Mon quatrième est un plat.
Mon cinquième peut se pratiquer à la mer.
Mon tout est un film.

Les bronzés font du ski

SOLUTIONS

Mots fléchés

S	A	L	A	O	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

culbutes contre toute attente	↓	tassera rire avec mépris	↓	grossi- ront quenotte	↓	paqia	↓	fragment trans- percer	↓	bride humides	↓	pays	↓
polir	→					gardien du milieu amour de Tristan	→					nébu- leuse	↓
débau- cheraient	↓												
démarrés	→					recite	→			habitudes	→		
aboutit	↓			fera connaître	→	chaste prêtresse	↓			chétive	↓		
voisin de l'équerre	→		faire l'éloge che- vrons	↓	noveras			vertueu- se	→				vélocité de navire
enserrés	↓							poite	↓	support de quille resta ouvert	→		
petit saule	↓	enfile indices de foie malade	→			cylindre de treuil cours mi- nuscule	→	partisans	↓				
				raison- nante	→								
		escroc elles font la peau lisse	↓	rageras	↓			timon de charrue marque d'infinif	↓				célébra
idiotie	↓					problème de merlan pares- seux	→			repère de naviga- teur	↓		compré- hensible
flatus- sité	→			à lui	→	s'éter- nise habil- lerait	→						
indication	↓			genre de bolet	↓			orifice du corps écriture rapide	↓				
frustrée	→					double crochet	→			tantale au labo accord ancien	→		
courte distance	↓					abima	↓	perfo- ration com- prima	↓				
		avance militaire éruc- tation	→										râpées
salut à l'italienne	↓	se rend compte capable	→							vraiment pas cuit monnaie récente	→		
				signal d'alarme porteur de blason	→					en les	→		
se décide posse- dent	↓			renforce la toile article détipi	→					dément	↓		
		limpide	→					fonction	→				
doté d'un genre	→					dessinés sur la peau	→						

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax:021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél. : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER
Tél. : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER
Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER
Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAID-RAIS - ALGER
Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER
Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER
Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.
Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER
Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER
Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER
Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-DIA (LES BANNANIERS) ALGER
Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER
Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER
Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADA-NIA ALGER
Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	04:49
Chourouq	06:22
Dohr	13:03
Asr	16:46
Maghreb	19:43
Isha	21:13

ORAN

Fajr	04:53
Chourouq	06:25
Dohr	13:06
Asr	16:49
Maghreb	19:46
Isha	21:12

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÊMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÊMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
28°C Reculé : 31°C Ensoleillé 3 km / h Nord Régime de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 65% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	31°C Reculé : 35°C Ensoleillé 21 km / h Nord Régime de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 55% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	29°C Reculé : 32°C Ensoleillé 22 km / h Nord Nord-Est Régime de pluie : 4% - 2.0 mm Humidité : 63% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
28°C Reculé : 31°C Ensoleillé 3 km / h Est Régime de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 66% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	32°C Reculé : 35°C Ensoleillé 18 km / h Nord-Nord-Est Régime de pluie : 2% - 0.6 mm Humidité : 61% Pression : 1016 hPa Visibilité : 10 km	30°C Reculé : 37°C Ensoleillé 18 km / h Nord-Est Régime de pluie : 2% - 0.6 mm Humidité : 59% Pression : 1015 hPa Visibilité : 10 km

OPÉRATION ANTICORRUPTION EN UKRAÏNE

Une proche de Zelensky mise en cause

Une responsable du cabinet du président Volodymyr Zelensky est accusée d'avoir participé au blanchiment d'une somme de 2,9 millions d'euros en Ukraine. Une opération anticorruption a mis au jour un réseau impliquant aussi un ex-député et des cadres d'une banque publique, ont annoncé, mercredi, les agences ukrainiennes de lutte contre la corruption. Les agences ukrainiennes de lutte contre la corruption ont annoncé, mercredi 19 août, avoir mis au jour, lors d'une opération, un réseau de blanchiment d'argent au sein duquel figure une directrice adjointe du cabinet du président Volodymyr Zelensky. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, le Bureau national anticorruption d'Ukraine (Nabu) et le Bureau du procureur spécialisé anticorruption (Sapo) ont déclaré que ce groupe d'individus comprenait également un ancien député ainsi que des responsables d'une banque publique. Ces individus, dont les noms n'ont pas été divulgués conformément à la loi ukrainienne, sont accusés d'avoir blanchi une somme de 150 millions de hryvnias (environ 2,9 millions d'euros). Cette annonce intervient alors que le Parlement ukrainien doit se prononcer dans la journée sur la nomination de Yevhenii Khmara au poste de ministre de la Défense, en remplacement du populaire Mykhaïlo Fedorov, dont le limogeage le mois dernier a provoqué une crise politique.

Kamel

EBOLA EN RD CONGO :

Plus de 5 000 cas recensés

L'épidémie d'Ebola en RD Congo est "loin d'être maîtrisée", a alerté l'Organisation mondiale de la santé. Son chef, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a mis en garde contre un risque "élevé" de propagation internationale. La riposte des autorités fait l'objet de critiques pour sa lenteur et son manque d'organisation, et se heurte à la défiance d'une partie de la population. "Loi d'être maîtrisée", l'épidémie d'Ebola qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) comporte aussi un risque "élevé" de propagation internationale, prévient Tedros Adhanom Ghebreyesus, chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mercredi 19 août. La RDC a déclaré le 15 mai, avec plusieurs semaines de retard, sa 17e épidémie d'Ebola, dans des régions du Nord et de l'Est où la présence de l'État est fragile, les infrastructures de santé démunies et la riposte dépassée par l'explosion des cas. "Depuis lors, l'épidémie s'est propagée rapidement et le risque d'une propagation nationale et internationale plus importante reste élevé", a déclaré le chef de l'OMS à l'ouverture d'une réunion du comité d'urgence de l'organisation sur Ebola. "Près de 5 000 personnes ont désormais été infectées et plus de 2 300 sont décédées, dans six provinces et 55 zones sanitaires. Il faut être franc : l'épidémie est loin d'être maîtrisée", a-t-il déclaré. C'est la deuxième fois que le comité d'urgence de l'OMS se réunissait depuis que l'organisation avait déclaré, le 17 mai, une urgence de santé publique de portée internationale, son deuxième niveau d'alerte le plus élevé.

Nadine

PAKISTAN

Neuf éléments armés éliminés lors d'opérations sécuritaires dans le Sud-ouest

Neuf éléments armés ont été éliminés lors d'opérations sécuritaires menées dans le sud-ouest du Pakistan, ont indiqué les autorités sécuritaires pakistanaises. La police locale a précisé que ces opérations faisaient suite à des informations de renseignement faisant état de la présence de groupes armés dans les districts de Ziarat, Harnai et Sourab. Les forces de sécurité ont engagé des affrontements avec les éléments de ces groupes, faisant neuf morts parmi eux et saisissant une quantité d'armes et de munitions en leur possession, a-t-on ajouté, soulignant que les opérations de ratissage se poursuivaient dans ces zones et dans d'autres régions du sud-ouest du pays. Il y a deux jours, les autorités pakistanaises avaient annoncé avoir éliminé 17 éléments armés et blessé plusieurs autres lors de deux opérations militaires distinctes menées dans le sud-ouest du pays. Le Baloutchistan est la plus vaste province du Pakistan, couvrant près de 44 % de la superficie totale du pays. Des groupes armés y sont actifs dans les zones montagneuses et mènent périodiquement des attaques contre des installations sécuritaires et militaires. Les forces pakistanaises mènent depuis plusieurs années des opérations sécuritaires contre les groupes armés actifs dans les régions frontalières et montagneuses du nord-ouest et du sud-ouest du pays, qui lancent des attaques sporadiques visant les forces de sécurité et les civils.

Kamel

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Jeudi 20 Août 2026



CORÉE DU SUD-ÉTATS-UNIS

Séoul et Washington réduisent leurs manœuvres militaires

Lancés lundi, les exercices militaires conjoints entre la Corée du Sud et les États-Unis ont été écourtés, mercredi 19 août, de six jours après que Donald Trump les a vivement critiqués, le Pentagone assurant toutefois préserver les "objectifs" militaires américains.

Par Ismaïl

Dimanche, Donald Trump avait pris son proche allié sud-coréen de court en estimant que ces exercices annuels adressaient "un signal totalement inapproprié et hostile" à la Corée du Nord. Invoquant sa "très bonne relation" avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un, il avait annoncé une réduction "considérable" de la participation des États-Unis à ces manœuvres annuelles destinées à simuler des combats contre des troupes de Pyongyang. L'armée sud-coréenne a donc annoncé mercredi que ces manœuvres, qui devaient initialement durer jusqu'au 27 août, prendraient finalement fin dès vendredi. Ce changement de pied constitue un revers de taille pour Séoul, allié historique des États-Unis. Un responsable militaire sud-coréen a reconnu auprès de l'AFP que cette décision était "inhabituelle". Dans un communiqué, l'état-major interarmées sud-coréen a indiqué "ajuster la durée de l'exercice UFS" à la suite d'une "suggestion de la partie américaine". Le Pentagone a toutefois assuré, mercredi, que ces ajustements "préservent les objectifs essentiels en matière de préparation et d'entraînement". "Il n'y aura aucune réduction des objectifs d'entraînements américains", a assuré le commandement militaire américain. Les États-Unis entretiennent un contingent de 28 500 militaires en Corée du Sud, un de leurs

principaux déploiements en Asie. Une certaine partie d'entre eux devait être mobilisée aux côtés de 18 000 militaires sud-coréens pour ces exercices nommés Ulchi Freedom Shield (UFS). Les manœuvres de cette année sont placées sous le signe de l'expérience acquise par l'armée nord-coréenne en matière de techniques de guerre moderne aux côtés de la Russie sur le front ukrainien. Donald Trump s'est régulièrement targué de sa proximité avec Kim Jong-un, qu'il a rencontré à trois reprises lors de son premier mandat à la Maison Blanche. Le Wall Street Journal a rapporté, mardi, en citant des responsables américains, que Donald Trump faisait pression sur ses collaborateurs pour qu'une nouvelle rencontre ait lieu cet automne. "La suspension des exercices conjoints a toujours été une condition préalable pour que la Corée du Nord s'engage dans un dialogue avec les États-Unis", observe pour l'AFP Park Won-gon, professeur à l'université sud-coréenne Ewha. Aussi, cette "réduction pourrait avoir un impact positif" en ce sens, estime-t-il. Ces manœuvres annuelles irritent systématiquement la Corée du Nord, pays fermé qui détient l'arme nucléaire et est techniquement toujours en guerre avec le Sud, puisque les deux parties de la péninsule n'ont pas signé de traité de paix à l'issue de leur conflit de 1950-1953.